



paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Prochains numéros de

**L'ACTION
FRANÇAISE
2000**

– 25 août
– 1^{er} septembre

En vente
dans les kiosques

L'ESSENTIEL

Page 2
POLITIQUE FRANÇAISE
– L'eau est aussi
une question politique
par Guillaume CHATIZEL

Pages 3
**L'ÉDITORIAL
DE PIERRE PUJO**
– Danone : un enjeu national

Pages 4 et 6
COMBAT DES IDÉES
– Pensées désolantes
par Pierre CARVIN
– Le destin des nations
par Michel FROMENTOUX

Page 5
POLITIQUE ÉTRANGÈRE
– Il y a vingt-cinq ans s'éteignait le shah d'Iran
par Houchang NAHAVANDI
– L'Allemagne s'émancipe
par Pierre PUJO

Page 11
HISTOIRE
– Les institutions
sous la monarchie absolue
par René PILLORGET

Page 12
PARIS
– Pas de rue pour
Jean-Paul II et Louis XVII...
par Didier BÉOUTIS

Pages 12 et 13
**ARTS-LETTRES-
SPECTACLES**
– Journée de lecture :
Bibliographies
par Pierre LAFARGE
– Crimes d'hier,
d'aujourd'hui et d'ailleurs
par Anne BERNET

Page 14
CHRONIQUE
– Le cœur de l'été
par Jean-Baptiste MORVAN
**LE TRÉSOR
DE L'ACTION FRANÇAISE**
– L'Ordre et le Désordre
de Charles Maurras
par Grégoire DUBOST

Page 16
NOTRE NATIONALISME
– par Pierre LAFARGE

LA RÉPUBLIQUE À BOUT DE SOUFFLE

POURQUOI LA MONARCHIE



Notre dossier, par Jean-Philippe CHAUVIN et Michel FROMENTOUX (pages 7 à 10)

Terrorisme : le danger s'amplifie



Charm el-Cheikh,
après les attentats

Il fallait s'attendre à d'autres attentats islamistes à travers le monde, nous l'avions écrit ici même après les assassinats commis à Londres. Ceux perpétrés à Londres et surtout à Charm-el-Cheikh en Égypte à la fin de la semaine dernière méritent une analyse particulière et autrement plus inquiétante.

Londres : encore quatre attentats

Jeudi 21 juillet. Deux semaines exactement après les attentats du 7 juillet, dont le bilan humain définitif n'est même pas encore établi, quatre nouvelles attaques ont frappé la capitale anglaise. Crimes sym-

boliques : une sorte de date anniversaire. Même mode opératoire, trois bombes dans le métro, la dernière dans un autobus et attentats commis au moment même où le Premier ministre australien, autre "allié" inconditionnel des États-Unis effectuait une visite officielle très médiatisée au Royaume-Uni. La filière d'organisation était probablement la même. Comme la première fois, la police et les services spéciaux ont été "surpris". Mais fort heureusement, les explosifs ont mal fonctionné et il n'y a eu qu'un blessé sérieux et quelques dégâts.

Pourquoi a-t-on frappé de nouveau et si rapidement ? L'intention de tuer était évidente. L'impact psychologique reste important. L'im-

puissance de la police britannique est mise en évidence, surtout après l'assassinat à bout portant par les agents de Scotland Yard d'un jeune Brésilien, totalement innocent, pris pour un terroriste pakistanais dans le métro de Londres ; une véritable bavure.

Deux explications complémentaires devraient, nous semble-t-il, être retenues. D'abord, si l'existence d'une internationale islamiste de terreur appelée el-Qaïda par commodité ne fait aucun doute, la planification des forfaits ne semble pas être centralisée. Les unités d'exécution sont indépendantes. Elles ont probablement reçu l'ordre de commettre des attentats en série, avec liberté d'action sur le plan exécutif. Selon des estimations, naturellement invérifiables, au moins deux cents kamikazes potentiels résideraient rien qu'en Grande-Bretagne. Le danger n'a donc pas disparu, loin de là. Une autre unité pourrait commettre un autre crime.

En outre, l'internationale islamiste a voulu apporter la preuve de sa capacité de nuisance. C'est une

ASSEZ DE REPENTANCES !

Le 23 février 2005, le Parlement votait une loi prévoyant que les programmes scolaires reconnaissent désormais « le rôle positif de la présence française outre-mer ». Le moins qu'on puisse dire est que Jacques Chirac n'en donne pas l'exemple. En visite officielle à Madagascar le 21 juillet, il a dénoncé « le caractère inacceptable des répressions engendrées par les dérives du système colonial », faisant allusion à la répression d'un soulèvement malgache (sans lendemain et ne touchant que les hauts-plateaux) en 1947.

Le plus fort est que le président malgache, Marc Ravalomanana, ne réclamait nullement un tel acte de repentance. Né en 1949 il ne se sent pas concerné par ces événements et il a précisé : « Ce n'est pas une source de blocages pour travailler ensemble. Nous nous concentrons sur l'avenir. Nous

allons dans le sens du développement de nos relations. » Des relations très anciennes entre la France et Madagascar puisqu'elles ont commencé sous Louis XIV (fondation de Fort-Dauphin en 1643).

Ce que reprocherait plutôt M. Ravalomanana à M. Chirac, c'est d'avoir protégé trop longtemps l'ancien dictateur, Didier Ratsiraka, et tardé à le reconnaître lui-même.

L'acte de repentance insensée de M. Chirac préfigure-t-il une démarche semblable à l'égard de l'Algérie dans le but d'apaiser M. Bouteflika indigné à l'idée que l'on puisse reconnaître un rôle positif à la colonisation française ? Cela en vue de faciliter la conclusion du traité d'amitié franco-algérien prévue cet automne ? Quelle manie a donc M. Chirac de mettre en accusation la France et ceux qui l'ont gouvernée avant lui ? ■

(suite page 5)
Pascal NARI

L'eau est aussi une question politique

Avant même que ne commence le mois d'août, ce sont 58 départements français, soit plus des deux-tiers, qui sont concernés par des mesures de restriction d'eau, témoignant d'une situation de sécheresse assez préoccupante. Participant à une réunion de la cellule Vigilance Eau de la préfecture de la Charente-Maritime à La Ro-

La pénurie d'eau qui entraîne des restrictions sur deux-tiers du pays doit nous amener à poser d'autres questions politiques.

chelle, Jacques Chirac a certes rappelé qu'« en France, aujourd'hui, nous n'avons pas de risque de pénurie en eau potable » et qu'« il n'y a pas lieu de s'inquiéter ni dans le domaine de l'industrie ni dans le domaine de la production d'énergie ». Mais le chef de l'Etat a cependant invité les Français à « un effort pour limiter une utilisation abusive et non nécessaire de l'eau », produit « essentiel », qui doit être « traité avec un peu plus de respect qu'on ne le fait aujourd'hui ».

Une ressource limitée et précieuse

Jacques Chirac a également demandé « aux Françaises et aux Français de rester mobilisés pour diminuer la consommation d'eau, non seulement en respectant les instructions parfois contrai-

nantes qui sont celles élaborées par les préfets, mais également en prenant conscience d'une culture d'économie de l'eau, qui de plus en plus s'imposera dans l'avenir et qui exige ces gestes citoyens comme les appelle la fondation de Nicolas Hulot pour maîtriser une facilité excessive d'utilisation de l'eau ».

Des conseils de bon sens qui sont très certainement devenus indispensables dans une société de consommation à outrance où la très grande facilité d'accès à l'eau potable a peu à peu fait oublier que l'eau reste une ressource limitée et précieuse.

Au delà de la seule question de la sécheresse en France, on ne peut d'ailleurs pas ignorer la situation plus globale de la planète, où 1,4 milliards de personnes manquent d'eau potable et où nos civilisations occidentales consomment, à chaque fois qu'une chasse d'eau est tirée, la ration quotidienne en eau potable de cinq habitants des pays du sud...

Un problème géopolitique majeur

Il est urgent de prendre conscience que l'eau, et plus particulièrement l'accès à l'eau potable, constituera l'un des sujets majeurs de la géopolitique du troisième millénaire. Car au-delà de la dimension sanitaire et caritative de la pénurie d'eau potable qui est la cause de maladies pour 200 millions de personnes chaque année dans le monde et provoque 2 millions de décès, spécialement chez les enfants, l'accès à l'eau est, et sera de plus en plus, une cause de conflits dans un certain nombre de régions du monde où la rareté de l'eau vient s'ajouter à d'autres *casus belli* : en Irak, au Soudan, en Syrie, en Égypte, au Paraguay, au Niger, au Congo, en Gambie, au Botswana, en Mauritanie et bien sûr au Proche-Orient où la question de la restitu-

par Guillaume CHATIZEL

tion aux Palestiniens des territoires occupés est terriblement envenimée par cette question du partage de l'eau.

Même s'il n'y a pas, à court terme, de risque réel de pénurie d'eau en France, ces considérations sanitaires, caritatives et géopolitiques, obligent donc à traiter l'eau "avec un peu plus de respect", en gardant à l'esprit que l'eau potable ne peut pas être un produit de consommation comme un autre mais doit être considérée comme une ressource rare à partager entre 8 milliards d'hommes.

Mais si Jacques Chirac a essentiellement insisté sur les écono-



L'arrosage des champs de maïs aggrave la sécheresse.

mies d'eau que doivent réaliser les particuliers, se contentant de demander aux agriculteurs et aux entreprises « d'être également extrêmement attentifs aux instrutions des pouvoirs publics pendant cette période », on ne peut pourtant pas aborder la question de l'eau en France sans évoquer en premier lieu la question de ses usages agricoles.

Un problème agricole

Car durant l'été, les particuliers ne consomment que 10 % de l'eau utilisée en France contre 79 % pour l'agriculture, 9 % pour la production

d'énergie par E.D.F, et 2 % pour les usages industriels.

Symbole de la consommation d'eau par les agriculteurs, c'est notamment la culture du maïs irrigué qui est souvent montrée du doigt. D'autant que lorsque cette irrigation est réalisée par des canons à eau, le gaspillage est énorme, 25 à 40 % de l'eau utilisée ne profitant pas aux cultures irriguées...

Ces cinquante dernières années, les surfaces irriguées ont littéralement explosé en France, passant de moins de 500 000 hectares en 1955 à plus de 1 500 000 hectares aujourd'hui. Ce n'était pourtant pas encore la conséquence du réchauffement climatique et encore moins celle d'une éventuelle irresponsabilité des paysans. Ce qui est en cause, c'est avant tout la Politique agricole commune : « Un producteur de maïs irrigué reçoit de l'Europe environ 533 euros d'aide par hectare, contre 46 euros pour faire pousser de l'herbe servant aux vaches », résumait ainsi José Bové.

Il faut abolir Blair House

Mais le plus aberrant est que l'Europe finance l'irrigation de cultures excédentaires alors que nous manquons de certaines autres cultures qui poussent sous nos climats sans irrigation ! C'est le cas en particulier des protéagineux, cultures riches en protéines indispensables pour l'alimentation du bétail, puisque l'Europe enregistre un déficit en matières riches en protéines qui s'est accru depuis l'interdiction des farines animales et qui dépasse 80 %. La France n'est heureusement pas le pays européen le plus mal placé puisqu'elle assure à elle seule 60 % de la production de protéagineux européens, notamment grâce à la culture du pois, mais aussi de la féverole et du lupin qui progressent ces dernières années.

Alors que la consommation en eau d'un hectare de maïs-ensilage

représente jusqu'à 6 700 m³ par hectare, spécialement après la floraison entre le 20 juin et le 20 août, c'est-à-dire au moment même où la ressource en eau est la plus rare, ce n'est évidemment pas un hasard si l'Europe continue une production excédentaire de maïs irrigué, au détriment de cultures de protéagineux. C'est la désastreuse conséquence du "Yalta agricole" réalisé en 1962 entre l'Europe et les États-Unis, au moment du Dillon Round du Gatt. Et depuis lors, l'Europe a confirmé cet abandon de notre souveraineté alimentaire lorsque deux commissaires européens ont signé avec les États-Unis l'accord de Blair House par lequel nous nous sommes interdits de produire plus de 63 % de nos besoins en huiles végétales et plus de 22 % de nos besoins en protéines végétales.

Pendant que les États-Unis ont développé leurs cultures de soja, riche en protéine, grâce à la loi agricole du Fair Act qui leur a permis de subventionner cette culture à partir de 1996, nous sommes donc non seulement contraints d'importer leur soja, majoritairement génétiquement modifié, pour nourrir notre bétail, mais aussi de continuer à gaspiller 74 litres d'eau par pied de maïs pour une production céréalière excédentaire...

Il faudra évidemment sortir de l'accord de Blair House qui ruinerait la paysannerie française d'autant plus sûrement que la réduction programmée des subventions à l'exportation ne permettra plus de vendre nos excédents. Mais il faudra aussi et surtout se débarrasser de Blair House pour des raisons environnementales. Alors que les experts estiment que le réchauffement climatique pourrait entraîner une hausse des températures estivales de 4 à 7 degrés en France, il ne sera plus possible, pour préserver les ressources en eau, de continuer à irriguer des cultures qui ne permettent même pas de garantir notre souveraineté alimentaire. ■

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs,
75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : Pierre Pujo
- Secrétaire de rédaction : Michel Fromentoux
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : Michel Fromentoux, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

Du nouveau dans les Balkans

Kosovo

À ce jour l'échec est total au Kosovo. L'O.N.U. et l'O.T.A.N. ont totalement échoué pour stabiliser cette province et ce dans tous les domaines. L'Union européenne, dont c'est d'ailleurs la vocation, va succéder : il lui faudra avoir une autre approche, probablement en élargissant à tous les États des Balkans cette recherche de stabilisation. L'actuel représentant de l'O.N.U. Jören Jessen Petersen couvre de contre-vérités, sinon de mensonges caractérisés, les lamentables résultats de son mandat. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Il semble qu'il ait même dépassé Kouchner, le premier de ces prédécesseurs sur le triple plan de l'échec, des justifications mensongères et de la perfidie.

Bosnie-Herzégovine

L'échec des accords de Dayton se vérifie tous les jours. L'O.N.U. et l'O.T.A.N. vont passer le relais à l'Union européenne dont c'est la vocation de s'occuper de ce pays européen. Le responsable actuel Aschdown essaie de modifier les accords de Dayton, qui avaient créé deux entités, serbe et croato-musulmane. Le résultat

serait, en fonction de la règle 1 homme = 1 voix, de créer un État à majorité musulmane dans la totalité de ce pays. Il faut s'y opposer par tous les moyens. L'entité serbe a le mérite d'exister et dans le cadre de la Bosnie-Herzégovine de maintenir le statu quo. En outre, dans l'entité croato-musulmane, je ne crois pas que les croates catholiques renonceraient à avoir leur propre entité et accepteraient, à Mostar notamment, mais aussi dans toute l'Herzégovine de demeurer minoritaire sous la responsabilité d'une majorité slavo-musulmane.

Serbie-Croatie

Sous la pression de l'Union européenne, le Président de la Croatie et le Président de la Serbie se sont rencontrés. Or, le Président Mesic et le Président Tadic n'ont aucun pouvoir. Dans les deux pays, c'est le gouvernement qui détient la totalité du pouvoir. D'autre part, ces personnes ne sont nullement crédibles ; Mesic était membre de la présidence collégiale qui a succédé à Tito et président de cette instance au moment de l'éclatement de la Yougoslavie ; c'est dire que responsable communiste et responsable de la destruction de la Yougoslavie, son passé ne

plaide guère pour son aptitude à être le représentant né d'une politique européenne ni d'une union avec la Serbie et les autres États successeurs de l'ex-Yougoslavie. Quant à Tadic, il était un ministre du gouvernement Djindic et du soi-disant parti démocrate, lequel a dirigé le pays de 2000 à 2004 dans le même esprit politique et économique que les gouvernements précédents en évitant notamment de voter une nouvelle constitution et des lois objectives et civilisées. Cette réunion est donc à la fois inadéquate et une tromperie à l'égard tant des nations étrangères que de sa propre population. L'arrivée mi-juillet du représentant des Affaires étrangères de l'Union européenne a été un nouvel épisode du jeu du chat et de la souris entre l'Union européenne et des communistes mal reconvertis, en état de faiblesse certes.

C'est dire qu'entamer des discussions sur la candidature croate à l'Union européenne serait une erreur à l'heure actuelle et tant que ce pays ne prendrait pas un nouveau chemin. Il en est de même pour la Serbie naturellement, mais ce pays n'a pas l'outrecuidance de présenter sa candidature.

Gérald BEIGBEDER

L'AFFAIRE DANONE : UN ENJEU NATIONAL

Depuis la victoire du non au référendum, il y a incontestablement quelque chose de changé en France : les Français sont devenus plus sensibles à tout ce qui touche à la nation. En témoigne la formidable mobilisation qui s'est opérée quand, vers le 18 juillet, la rumeur a commencé d'enfler : la société Danone allait être victime d'une O.P.A. (offre publique d'achat) hostile de la part du groupe américain PepsiCo. Danone est le champion de l'agro-alimentaire français ; une grande partie des laitages, eaux, biscuits que nous consommons viennent d'usines contrôlées par elle. Pas question que tout cela passe dans des mains étrangères ! Toute la classe politique s'est mobilisée, gauche et droite confondues, les syndicats également, notamment les syndicats agricoles : Danone achète le lait de 6.000 exploitants dans l'hexagone.

Les patrons du Medef, quant à eux, enfermés dans leur libéralisme, sont demeurés silencieux. En revanche, les politiciens disposés, il y a encore trois mois, à soumettre la France au libre-échange inscrit dans le projet de constitution européenne ont proclamé que le gouvernement ne pouvait pas laisser se dérouler l'opération projetée. Leur faisant écho, M. de Villepin a parlé de « l'intérêt de la France » et M. Chirac, de Madagascar où il était en visite officielle, a proclamé sa « vigilance ». Le référendum est passé par là !

Les libéraux se rebiffent

Dans le camp des libéraux, il y a eu quand même des réticences. Thierry Breton, ministre des Finances, et Renaud Dutreil, ministre des P.M.E., ont déclaré que le gouvernement ne pouvait rien faire d'autre que de veiller au respect des droits des actionnaires et des salariés. Mais cela suffit-il ? En bonne doctrine libérale, l'État fixe un cadre juridique, mais peut-il être indifférent à ce qu'une grande entreprise passe entre des mains étrangères, avec les conséquences que cela peut avoir pour les nationaux, salariés ou fournisseurs ? Une entreprise sous contrôle étranger peut décider la fermeture de tel ou tel site industriel sur notre territoire ou chercher des fournisseurs à l'étranger pour des raisons de rentabilité. C'est dans la logique du capitalisme quand il est livré à lui-même.

Des lecteurs du *Figaro* se sont étonnés que l'on proteste contre l'O.P.A. éventuelle



PAR
PIERRE PUJO

d'un groupe américain sur une société française, alors que Ricard vient de s'assurer le contrôle du whisky Domecq et France Télécom d'une société espagnole. Mais outre que, dans ces deux cas, il s'agit d'opérations concertées entre le repreneur et la société contrôlée, on ne voit pas pourquoi ce que nous refusons au nom de l'intérêt national, nous ne le pratiquerions pas sur d'autres terrains s'il y a un avantage pour une société française à élargir son champ d'activité. Foin d'un moralisme stupide ! La finance internationale est un monde de requins, qui n'est soumis à aucune autre loi que celle de l'argent. La "mondialisation" accroît le pouvoir de l'argent dans la mesure où elle fait reculer les barrières étatiques. Il appartient à tout pays qui veut conserver son indépendance de prendre, suivant les circonstances, telle ou telle mesure qui le protège des mauvais coups venus de l'extérieur.

On dit : Danone est une entreprise elle-même mondialisée, qui réalise la majeure partie de son chiffre d'affaires à l'étranger. Certes, mais elle occupe une place importante dans l'économie française et l'on ne peut laisser ses salariés à la merci de décideurs étrangers. Il y a quelques années, Danone a fermé deux biscuiteries LU en France et certains ne voient pas pourquoi l'État viendrait aujourd'hui à son secours. Mais si les délocalisations en question ont été déplorables, est-ce une raison pour laisser faire une opération aux conséquences bien pires ?

Le danger subsiste

PepsiCo a démenti le projet d'O.P.A. qui lui était prêté. La firme américaine a tout de même laissé planer une ambiguïté sur ses in-

tentions durant plus d'une semaine. Le danger subsiste. Il vient de la dispersion du capital de Danone où les fonds de pension américains occupent déjà une place importante. Des garde-fous ont été prévus dans les statuts, limitant les droits de vote, mais il n'est pas sûr qu'ils seraient suffisants pour faire obstacle à un prédateur étranger. Pour assurer « l'avenir français de Danone » qui préoccupe M. de Villepin, il faudrait constituer un noyau dur d'actionnaires dans lequel il est question de faire entrer le Crédit agricole. On ne s'étonnera pas que la "banque verte" s'intéresse au sort du champion agro-alimentaire.

On peut supposer que, dans l'ombre, le gouvernement et les banques négocient quelque arrangement mettant Danone mais aussi les sociétés françaises les plus vulnérables à l'abri des raids du capitalisme étranger. Il n'est pas vrai que l'État ne puisse rien faire. Celui-ci en tout cas ne saurait se laisser entraver par la Commission européenne toujours hostile aux interventions de l'État dans les sociétés commerciales, comme on l'a vu pour Alstom il y a deux ans. En l'occurrence Danone est une société prospère qui n'a pas besoin pour vivre d'argent public, pas plus que de participations étrangères. Ses difficultés actuelles viennent seulement de l'éclatement de son capital.

Les Français et le capitalisme

La mondialisation a accru les risques de changement de mains des sociétés françaises. Celles-ci sont d'autant plus fragiles que le capitalisme, en comparaison de nombreux pays étrangers, est peu développé dans notre pays. La lutte des classes sous-jacente aux relations sociales, a entretenu une méfiance réciproque entre les possesseurs de capitaux et les représentants des salariés. À force de querelles, patronat et syndicats attirent sur la France les prédateurs étrangers. On songe à la fable de *L'Huitre et les Plaideurs*.

Il serait souhaitable de développer les fonds de pensions et de les encourager à investir dans les sociétés françaises par des avantages fiscaux. L'épargne-retraite contribuerait ainsi à la stabilité des entreprises et servirait en même temps l'intérêt national. Cela suppose une transformation des relations sociales. Notre démocratie anarchique ne s'y prête guère !

Modèle

Les zéloteurs du "modèle anglais" devront s'interroger sur la manière dont l'Angleterre réagit au terrorisme. Après avoir hébergé en Grande-Bretagne de nombreux terroristes au nom d'une imbecille "liberté" par laquelle la Grande-Bretagne s'interdisait de poursuivre l'apologie du terrorisme, le pays a changé son fusil d'épaule et donne maintenant à ses policiers un "permis de tuer" les autorisant à tirer sur un suspect dans le métro. Il faut se féliciter que notre pays, confronté au terrorisme, ait toujours su respecter les règles de l'État de droit pour poursuivre les terroristes, sans verser dans un abusif respect des libertés des membres des réseaux terroristes.

Braderie

Pour boucler un budget jamais maîtrisé, le gouvernement brade allègrement les bijoux de famille sans utiliser cet argent pour rembourser la dette. Ainsi, après avoir cédé pour 2,5 milliards d'euros du capital de Gaz de France et avant de brader une partie du capital d'E.D.F., l'État s'apprête à vendre les autoroutes pour près de 13 milliards d'euros : construites avec l'argent des contribuables, les autoroutes rapporteront, à long terme, des profits importants aux sociétés d'autoroute qui auront peu d'investissements à réaliser et bénéficieront de contrats de concession quasi-monopolistique

Bilan

On parle régulièrement du nombre de soldats américains tués depuis le déclenchement de l'invasion américaine en Irak en mars 2003 : selon un décompte de l'Associated Press, le macabre bilan serait de 1 775 morts. Mais on évoque moins le nombre de civils irakiens n'ayant pas survécu à leur "libération" par les Américains. Ils seraient 24 865 selon une enquête du groupe d'observation Iraq Body Count. Et ils seraient même 10 000 selon une étude publiée dans la revue britannique *The Lancet*. L'écart entre les deux chiffres donne sans doute une idée du peu de considération accordée à ces victimes...

Souveraineté

La Pologne vient de donner un aperçu de la façon dont Washington traite les membres de la "coalition" envoyée en Irak. Alors que Varsovie souhaite retirer en 2006 les 1 700 soldats qu'elle avait envoyés là-bas, le président Aleksander Kwasniewski a lui-même expliqué qu'il lui avait fallu auparavant demander "l'autorisation" au secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld. On comprend mieux quel degré de souveraineté les États-Unis laissent à leurs alliés...

Guillaume CHATIZEL

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

Au secours du journal

■ Pendant l'été, *L'Action Française 2000* continue à paraître deux fois par mois. Après nos numéros des 7 et 21 juillet, voici un numéro d'"Août 2005" qui paraît avec un peu d'avance. Il sera suivi d'un second numéro le 25 août, puis des numéros des 1^{er} et 15 septembre.

Ainsi l'Action française continue-t-elle à suivre l'actualité, à indiquer la voie de l'intérêt national, à approfondir les grands thèmes de réflexion de

notre école de pensée. Profitez des rencontres de l'été pour faire connaître *L'Action Française 2000* et recruter des abonnés.

Si vous le pouvez, alimentez aussi notre souscription avec votre versement; Notre trésorerie est à sec et nous devons faire face à de lourdes échéances. Nous avons besoin de **60.000 euros** et nous n'avons recueilli jusqu'à présent que 18.987,46 euros

(124.549,57 francs). Pourtant nous avons dépassé le milieu de l'année.

Merci d'avance à tous ceux qui voudront prendre leur part de nos soucis financiers en venant au secours de journal !

Pierre PUJO

N.B. – Prière d'adresser les versements à Mme Geneviève Castelluccio. L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

L'aveu d'un chef FLN

Un homme qui reconnaît le rôle positif de la colonisation, c'est Hocine Aït Ahmed, l'un des chefs historiques du FLN algérien. Il déclare dans le numéro de juin 2005 de la revue Ensemble de l'Association Culturelle d'Éducation Populaire que chasser les Pieds-Noirs a été « plus qu'un crime, une faute » car « notre chère patrie a perdu son identité sociale ». Il ajoute : « N'oublions pas que les religions, les cultures juive et chrétienne se trouvaient en Afrique du Nord bien avant les arabo-musulmans, eux aussi colonisateurs, aujourd'hui hégémonistes. Avec les Pieds-Noirs et le dynamisme – je dis bien les Pieds-Noirs et non les Français – l'Algérie serait aujourd'hui une grande puissance africaine, méditerranéenne. Hélas ! Je reconnais que nous avons commis des erreurs politiques, stratégiques. Il y a eu envers les Pieds-Noirs des fautes inadmissibles, des crimes de guerre envers des civils innocents et dont l'Algérie devra répondre au même titre que la Turquie envers les Arméniens. »

Heidegger philosophe crépusculaire

Leo Strauss se souvient comment, à partir de l'entre-deux-guerres, la pensée du philosophe Martin Heidegger se propagea à toute l'Europe sans qu'aucune autre école philosophique ne pût offrir d'alternative crédible : « [...] Heidegger a apporté un changement si radical dans la pensée philosophique qu'il est en train de révolutionner toute la pensée en Allemagne et en Europe continentale et d'affecter progressivement le monde anglo-saxon. » L'influence séminale d'une pensée qui irrigue maintenant tout le spectre de la philosophie d'après-guerre, sans distinction de chapelles ou de spécialisation, n'est cependant ni incontestée, ni très bien comprise.

Parmi les polémiques stériles qui obscurcissent les débats plutôt qu'elles ne les éclairent, certains polygraphes ont voulu faire de Heidegger un penseur nazi. L'attrait passager du philosophe pour l'idéologie hitlérienne peut susciter un questionnement sur le contenu de sa philosophie morale personnelle – ou son absence –, mais ne doit pas jeter le discrédit sur l'immensité et la profondeur de ses recherches.

Le livre, ou plutôt la somme, de Maxence Caron sur Heidegger comme philosophe de la subjectivité est plus qu'une introduction honnête, il est le premier ouvrage synthétique sur le sujet en français. M. Caron aborde une pensée complexe en révélant son unité construite autour de la question du Soi : « **il faut se réaliser soi-même, s'accomplir, réussir sa vie, bref, il faut être soi-même. Mais qui est donc ce soi-même ? Qu'est-il celui que l'on doit imiter à tel point qu'on doit le devenir ?** » La réponse de Heidegger est exposée au fil des 1700 pages d'un ouvrage ardu mais passionnant, et qu'un style impeccable rend agréable à lire. Nous en recommanderons la lecture aux passionnés et plus généralement à tout ceux qui s'interrogent sur les origines de la pensée philosophique contemporaine.

P.C.

* Maxence Caron : *Heidegger. Pensée de l'être et origine de la subjectivité*. Éd. du Cerf, 1746 pages.

**Pensées désolantes
La philosophie saisie par la gauche morale**

L'extrême gauche partage avec la pensée libérale un désir profond, celui de vouloir réduire toute politique soit à de la morale, soit à de l'économie. Alors quand elle tente d'articuler une réflexion sur les liens entre État, politique, souveraineté et paix comme le fait Philippe Hauser dans son dernier essai *La désolation du monde*, on ne peut que relever l'ampleur de la déformation du phénomène, qui nous semble cependant symptomatique des prétentions (ou de l'absence de prétentions) de la gauche morale en philosophie politique, mais aussi de ses racines théoriques inavouables.

L'État opprime, la loi triche

En quelques mots, quelle est la thèse de notre auteur ? D'abord que la politique a *essentiellement* partie liée avec la guerre, la terreur, la mort. En cela, il se réfère principalement au philosophe allemand Carl Schmitt qui fit de la discrimination amennemi le critère de distinction entre phénomènes politiques et non politiques, critère qui permet également de saisir les contours de la communauté légitimement défendable par l'autorité politique souveraine. Cette distinction amennemi, qui crée de l'identité donc de la différence, vivrait sur la négation de l'Autre, et sur l'éventualité de l'extermination physique, ce que le vocabulaire politique courant retransmet par ailleurs. Cette violence, l'État la monopoliserait indûment sous le masque soit du droit naturel, soit de la prévention de la guerre civile. Le remède positif qui nous est proposé, puisé dans la pensée de Nietzsche et de Heidegger, est la formulation d'une « **pensée nomade** », libertaire et anti-étatiste radicale. Plutôt que de persister, notamment dans le vocabulaire de la philosophie, à pérenniser les connexions devenues naturelles entre État comme lieu du politique et son corollaire, la guerre

et la domination, il conviendrait de penser le lien philosophie et politique d'une autre manière, en dehors des cadres constitués par la tradition philosophique, en la structurant autour de l'idée normative de paix. A l'instar de Ernst Jünger qui proposait à ses lecteurs la figure du Rebelle comme modèle de vie et démarche réflexive, M. Hauser propose celui du nomade, insaisissable à la violence des contraintes externes : « **Est nomade celui qui ne tient pas à sa place. Ou ce qui refuse la place assignée. Le nomade ne désassigne pas seulement les identités, il ne recompose pas les identités qu'il a défaits.** »

Neutraliser la Politique

Avant de vouloir redessiner les contours d'un « **autre monde possible** » sans guerre, sans conflits, sans inégalités, bref *neutralisé*, M. Hauser devrait peut-être interroger les catégories et les représentations qu'il manipule. A côté de l'emploi d'un vocabulaire qu'il ne définit que très brièvement voire très caricaturalement ("guerre", "droit" et "politique" !), quelques remarques s'imposent.

Premièrement, réduire la politique au formalisme schmittien est un moyen commode de ne pas s'interroger sur ce qu'elle est substantiellement – réduction au passage que Schmitt récusait lui-même – ou, osons le mot, sur ce qu'est la politique *essentielle*. Politique et domination étatique sont deux domaines qui ne doivent pas être confondus. On peut parier sans prendre de risques que l'affaiblissement de la domination étatique, que les européistes comme les indépendantistes de tout poil réclament, ne se traduirait pas par la disparition du politique comme créatrice d'une identité distinctive mais par sa transmission à un niveau supra ou infra-étatique.

Le problème, c'est le régime

Deuxièmement, il aurait peut-être été intéressant de s'interroger sur les formes de l'articulation entre État et société, plutôt que d'énoncer dogmatiquement que tous les États, en tout temps, en tout lieu et sous toutes les latitudes, sont des fauteurs de guerres, des oppresseurs des populations qu'il entend conserver. P. Hauser va même jusqu'à esquisser une comparaison inadmissible et égarante, entre le régime national-socialiste et ses adversaires d'alors, également

couppables d'avoir été « **les représentants d'un système terrible de domination, dont on a fini par oublier qu'il fut, autant que d'autres, la négation de la vie humaine, quand celle-ci n'était ni blanche ni occidentale** ». N'y a-t-il pas d'États souverains meilleurs que d'autres ? Et si ces États souverains sont hiérarchisables entre eux, quel critère, si ce n'est celui qui permet d'ordonner justement la place de l'État, à la fois en fonction des aspirations de ceux qui lui sont assujettis, mais aussi prenant en compte les autres éléments du vivre ensemble politique pour qu'il ne devienne pas cette machine à opprimer décrite par M. Hauser ? La réponse de la pensée classique était à la fois réaliste et subtile. Quelque soit l'habitat où vit l'Homme, il est socialisé, il est au milieu de ses semblables. Hors du cadre de la famille ou de la tribu qui l'enserment primitivement correspond la communauté politique, dont les formes varient d'une cité à l'autre. L'organisation politico-sociale,

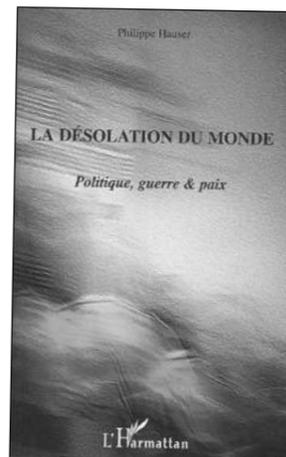
de dominants masquant les véritables rapports sociaux. On se contentera ici de constater que la philosophie moderne, en cela héritière de Hobbes et de Machiavel, a beaucoup œuvré pour rendre acceptable les modes d'agir politique et juridique de la tyrannie dans le cadre étatique. Seulement, limiter ses potentialités tyranniques est un dessein *politique* possible et souhaitable, tandis que tenter de dépasser le problème en niant sa nature politique une nigauderie.

Des racines dans le nihilisme allemand

Ne percevoir la structure de la réalité politique que comme un lieu de rapports de forces, de dominations, de puissances, de vainqueurs et de vaincus devrait peut-être alerter l'auteur sur la dette qu'il a contracté à l'endroit de la *Kulturpessimismus* teutonne, qui tout en prétendant dévoiler les véritables mécanismes sociaux sous couvert d'indignation morale, a également contribué à l'amenuisement de tout ce qui aurait pu constituer un remède à la longue marche de la philosophie moderne vers le nazisme. Voilà où la réflexion de l'ultra-gauche en est réduite.

Puisque nous sommes dans la pensée allemande, restons-y un peu – mais pas trop longtemps tout de même. Autant de raccourcis percutants, de « stylisation » de la réalité sociale aboutissent de la part de notre auteur à la défense d'une attitude qui se voudrait libertarienne, mais qui paradoxalement ne permet pas d'atteindre le rôle de critique sociale qu'elle voudrait s'assigner. Cette posture du nomade n'est pas sans rappeler le penseur romantique dans une critique de C. Schmitt que M. Hauser n'a pas jugé bon de citer. Schmitt décrit le romantisme politique comme une pensée de l'occasion : la politique devient une occasion de s'épancher et de mettre en scène ses rêveries enfiévrées. Seulement, ne percevant les choses politiques que comme des monades dont la seule unité se constitue dans la subjectivité de son auteur, il ne dépasse pas la surface des phénomènes, et reste en cela, sans connexion avec la réalité, bourgeois et stérile. Le romantisme révolutionnaire, même s'il continue à fasciner à droite comme à gauche a été et demeure une impasse politique.

* Philippe Hauser : *La désolation du monde. Politique, guerre et paix*, Paris, L'Harmattan, 190 pages, 16,50 euros.



observable par la constante de relations, du moins dans les gouvernements libres, de commandement et d'obéissance, répondait à une question qui n'a rien perdu de son actualité. Qu'est-ce qui justifie qu'une minorité d'hommes au sein de la cité gouverne et puisse contraindre la majorité ? Là encore, la philosophie classique faisait d'un ordre constitutionnel, qui ne trouvait comme légitimation que la terreur et le mensonge, un régime corrompu que l'on pouvait tout de même distinguer de régimes plus en aspiration avec l'élément proprement humain dans l'homme, c'est-à-dire sa nature. La question maintenant est de savoir si la naissance de l'État moderne a rendu caduque toute possibilité d'évaluation de cette communauté selon des critères de justice, de ce fameux droit naturel que M. Hauser réduit, par naïveté sans doute, à un discours

L'ACTION FRANÇAISE **TARIF DES ABONNEMENTS** (paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) 76	5. Abonnement de soutien (un an) 150
2. Premier abonnement Étranger (un an) 85	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) 45
3. Abonnement ordinaire (un an) 125	7. Outre-mer (un an) 135
4. Abonnement de six mois 70	8. Étranger (un an) 150

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Adresse

..... Tél.

Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement
Bulletin à retourner à L'Action Française 2000
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A

TERRORISME

Le danger s'amplifie

(suite de la page 1)

guerre totale qu'elle entend mener. Selon une étude anglaise sérieuse publiée après le crime du 7 juillet, les bombes de Londres ne seraient qu'une riposte à la dévastation de l'Irak par les troupes de la "coalition" américo-britannique.

Nul n'est à l'abri

On peut s'attendre, donc, à d'autres attentats, partout en Europe, surtout dans les pays ayant participé à l'invasion de l'Irak. La France devrait ainsi ne pas constituer une cible immédiate puisqu'elle n'a heureusement pas participé à cette folle aventure. En revanche, pour des raisons psychologiques et médiatiques, elle pourrait ne pas être épargnée. Une extrême vigilance s'impose et toutes les mesures

dans un pays pratiquant un islam apaisé et tolérant.

— Le lieu choisi, Charm-el-Cheikh, baptisé aussi Cité de la Paix puisque la station sert de centre de rencontres internationales, est surtout le joyau du réseau touristique égyptien, seconde source de richesse du pays avec plus de 6 milliards d'euros par an et des centaines de milliers d'emplois. En application de la "théorie" de Sayed Ghotb, idéologue islamiste égyptien, on a tenté ainsi de chasser les "impies", de frapper le cœur de l'économie, d'en provoquer la désorganisation afin d'affaiblir l'État.

— Enfin, l'Égypte devra procéder en septembre à l'élection présidentielle. Elle se fera au suffrage universel et sera pluraliste, sous



véritables de précaution, ce qui exclut les gesticulations "médiatisables", sont de mise. Prenons garde. Nous ne sommes pas à l'abri.

L'Égypte visée

Nouvel assassinat de masse, d'origine islamiste, cette fois en Égypte, dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 juillet, à Charm-el-Cheikh. Le bilan est terrible : 89 tués au moment où nous écrivons, ce dimanche soir, dont une dizaine d'étrangers, quelque 200 blessés dont certains très graves. Le bilan définitif risque d'être plus lourd. Crime symbolique à plus d'un égard :

— L'Égypte est le chef naturel du monde arabe. Elle sévit sérieusement contre la subversion islamiste, et ce, malgré la pression américaine jugeant cette attitude "anti-démocratique". Elle pratique une politique de modernisation, de bons rapports avec l'Occident, entretient des relations diplomatiques avec Israël et œuvre en faveur d'une paix négociée en Palestine. Toutes choses que les islamistes condamnent.

— La date choisie était celle de la fête nationale égyptienne. On a endeuillé une fête non religieuse

contrôle de l'appareil judiciaire. L'attentat visait-il à en retarder le déroulement, amener à la proclamation d'un état d'urgence qui donnerait prétexte au mécontentement accru de Washington ? Cela n'est pas exclu.

Pour une politique globale

À l'exception de l'Irak, de la Libye et de la Syrie, tous les pays musulmans sont ainsi visés par le terrorisme islamiste. Particulièrement ceux qui luttent contre ce phénomène, œuvrent pour la sécularisation de leurs institutions politiques et la modernisation économique et sociale. Le Maroc et la Tunisie en premier lieu.

Toute politique globale de lutte contre le terrorisme islamiste devrait comporter une condamnation effective des États qui favorisent directement ou indirectement l'islamisme radical et intolérant et un soutien sans faille à ceux qui pratiquent l'islam apaisé et favorisent le progrès social et la modernisation économique. Est-ce vraiment le cas actuellement ?

Pascal NARI

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le Shah d'Iran s'éteignait au Caire

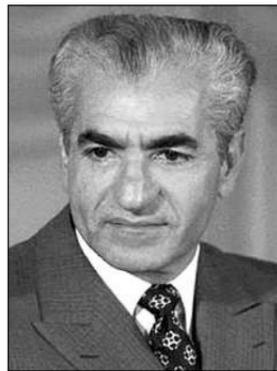
par
Houchang NAHAVANDI
ancien ministre du shah
ancien recteur
de l'Université de Téhéran

Le 27 juillet 1980 s'éteignait au Caire le dernier Shah d'Iran, Mohammad Reza Pahlavi. Un quart de siècle déjà.

Le bilan de son règne appartient désormais à l'Histoire. Pendant la première décennie de son règne qui commença en 1941, il contribua grandement à la sauvegarde de l'unité et de l'intégrité de son pays en soutenant les grands hommes d'État qui gouvernaient l'Iran dans les circonstances particulièrement difficiles de la Seconde Guerre mondiale puis des débuts du conflit Est-Ouest.

Puis vint, à partir du milieu des années cinquante et, surtout, de 1960 et de la "révolution blanche", l'époque au cours de laquelle il joua un rôle déterminant, et parfois plus controversé il est vrai, dans la conduite des affaires de la nation.

De 1964 à 1978, le revenu par tête d'habitant est passé de 160 à 2 450 dollars. Les prévisions de plusieurs instituts occidentaux spécialisés laissaient espérer qu'en l'an 2000 l'Iran dépasserait le niveau économique de l'Espagne d'aujourd'hui et serait l'un des dix pays les plus riches du monde. En l'espace de vingt-cinq ans, l'analphabétisme était presque vaincu, les universités faisaient l'honneur du pays et attiraient de nombreux étudiants étrangers, y compris ceux et celles venus des pays développés. De grands projets de développement étaient achevés, l'industrie sidérurgique, l'usine d'aluminium d'Arak, les complexes chimiques et pétrochimiques, le gazoduc transiranien, le terminal pétrolier de Khaig — le plus grand du monde —, une dizaine de grands barrages... L'essor des industries automobile, mécanique, textile, électroménager, mais aussi des secteurs de banque et d'assurance était mondialement connu et reconnu.



Mohammad Reza Pahlavi
Shah d'Iran de 1941 à 1980

étaient réels, mais bien moins graves que ceux de bien d'autres pays, y compris parmi les habituels donneurs de leçons.

Mohammad Reza Pahlavi croyait, et cela fut sa grande erreur, que tous ces atouts plaident en faveur de l'Iran, et de lui-même. L'Iran a été déstabilisé et détruit non en raison de ses faiblesses, mais de sa force, de sa puissance montante et de ses ambitions. Ce que la machine de propagande universelle, inspirée par les "grands intérêts" appelait la

"mégalomane du Shah".

Le monde paye aujourd'hui le prix de la chute de l'Iran puissant, prospère et paisible. L'islamisme radical que l'on a fabriqué et soutenu pour abattre l'Iran est devenu le monstre qui menace le monde civilisé. La racine des attentats d'aujourd'hui doit être cherchée à la conférence de Guadeloupe et à Neauphle-le-Château. Qui ose, aujourd'hui, le nier ?

L'Histoire jugera

Malade physiquement épuisé, Mohammad Reza Pahlavi, n'avait qu'un souci au cours de la tragique et fatale année 1978 : ne pas verser le sang de son peuple. Comme Louis XVI. On en connaît la suite. Il l'a personnellement payé par dix-huit mois de calvaire, un exil douloureux, ce n'est là qu'un euphémisme, et la fin que l'on sait.

L'Histoire jugera. Elle a déjà jugé. Les Iraniens aussi.

Tous ceux et toutes celles qui ont participé pendant des décennies à la grande aventure de construction d'un Iran puissant et prospère, modèle et référence pour le développement du tiers-monde, devraient en être fiers. Les générations qui n'ont pas connu cette époque en font peu à peu un mythe, une légende, en gommant même les problèmes qui existaient mais que, nous Iraniens, étions capables de résoudre.

Ces générations, celles d'aujourd'hui et de demain, réussiront à résoudre les problèmes actuels. La greffe intégriste ne pourra prendre. Elles construiront un autre Iran, différent certes, mais, j'ose l'espérer, digne de son histoire sept fois millénaire, de ses traditions et de sa culture.

L'ALLEMAGNE S'ÉMANCIPE

Des élections générales anticipées auront lieu en Allemagne le 18 septembre, à la suite de la décision du chancelier Schröder de dissoudre le Bundestag. Les chrétiens-démocrates sont donnés favoris tandis que les sociaux-démocrates sont affaiblis par l'apparition d'un nouveau parti "La Gauche" qui reproche à Schröder ses concessions au libéralisme.

Le futur chancelier C.D.U., Mme Angela Merkel, est venue à Paris le 19 juillet où elle a rencontré Chirac, Villepin et Sarkozy. En effet, si en Allemagne le pouvoir est incarné par une seule personne, en France il est trinitaire...

Angela Merkel a déclaré vouloir placer « les relations franco-allemandes sous le signe de la continuité », mais ce n'est rien moins qu'un virage diplomatique qu'elle a, en fait, annoncé aux journalistes.

Elle ne veut plus de l'axe Paris-Berlin-Moscou qui a si bien fonctionné en 2003 pour contrer la folie guerrière des Américains en Irak. Elle souhaite un rapprochement avec la Grande-Bretagne et les États-Unis. M. Bush s'en réjouira. Parallèlement, Mme Merkel veut faire plus de place aux petits pays, au sein de l'Union européenne, et prendre en compte leurs souhaits. Il n'y aura plus de directoire franco-allemand ! On voit où elle veut en venir. L'Allemagne étendra son influence sur ces petits pays avec le soutien des États-Unis. Elle sera le relais des Américains en Europe. Plus question de rêver à une Europe puissance ! Avec Mme Merkel, on reviendra au réalisme de la géopolitique.

Sur le plan économique, Mme Merkel a réclamé « une certaine flexibilité » pour le financement de la Politique agricole com-

mune et veut poursuivre les négociations sur la directive Bolkestein sur la libéralisation des services.

Sarkozy contre la France

Dans tout cela, on ne voit pas de perspectives encourageantes pour la France. Ça n'a pas empêché Nicolas Sarkozy, en recevant Mme Merkel au siège de l'U.M.P., de se déclarer pleinement d'accord avec elle. Il pense comme elle que « l'axe franco-allemand doit être re-fondé ». On pourrait lui rappeler qu'il est ministre de l'Intérieur et non ministre des Affaires étrangères.

La diplomatie française devra jouer serré les prochains mois face à une Allemagne qui s'émancipe. Emporté par son ambition et son sectarisme, Sarkozy, quant à lui, joue contre la France. P.P.

Gabrielle CLUZEL Un souçon d'imprévu

■ Voici un petit bijou. Gabrielle Cluzel livre onze nouvelles bien frappées, élégamment rédigées, illuminées d'un humour délicat, riches d'observations percutantes, et s'achevant chacune d'une manière imprévue dont se régale le lecteur et qui révèle aux personnages eux-mêmes l'inanité du visage qu'ils se donnent ou de leur vie routinière.

Ainsi ces deux soixante-huitards (« Nous n'étudiions plus l'Histoire, nous la faisons »), "libérés" de leur éducation "bourgeoise", se lançant à l'assaut des filles, s'apercevant qu'elles sont curieuses (Les femmes « avancent dans la vie comme elles roulent en voiture, laissant aux hommes les carambolages et les tête-à-queue meurtriers, mais multipliant les phares cassés »), découvrant vingt ans plus tard, brutalement, que la liberté sexuelle a des limites...

Et Xavier, écolier féru d'histoire, devenu royaliste (« Il disait, avec la cruauté de son âge, n'avoir que mépris pour ces vieillards blanchis, pour leurs rombières rongées par l'ostéoporose, bien en peine de lever un héritier vigoureux aux fenêtres de l'Élysée ») et amoureux fou de la duchesse de Berry dont il imagine, pour sa descendance, un destin aussi étrange que porteur de fraîche espérance.

Il n'arrive que l'inattendu

Et encore : le maire de gauche obnubilé par une tache disgracieuse sur son front, touché par la grâce quand il s'y attendait le moins ; - la voyageuse voyant des terroristes partout dans l'avion alors qu'elle ignore la véritable identité de la jeune fille à qui elle a confié ses enfants ; - le jeune vietnamien prouvant de façon insolite à son père, homme d'honneur et soldat français, qu'il ne supporte pas que des hommes comme lui soient souillés par un auteur porno à succès ; - la petite vendeuse de brocante cédant une Sainte-Cécile à un bon et vieux curé ; - le mari ressassant sa décision de divorcer pendant tout un dîner où sa femme l'exaspère en pérorant et qui, les jours suivants, s'efforce vainement d'imaginer la vie sans elle ; - la vieille tante Ninette dont les héritiers s'attendent à autre chose qu'à une rente dans l'au-delà ; - les trente ans pleins de futilités d'une jeune fille, avec, à la fin, les célibataires suivant, silencieux, du regard le paisible équipage du jeune couple avec enfant ; - le chef rebelle africain, ancien élève des spiritains, qui a vu les Français battre leur couple et déguerpir d'Afrique ; - le soldat chargé de protéger Notre-Dame de Paris un jour de Noël, qui, grâce à une clocharde à l'œil de cyclope, sauve des mains d'un voleur la Couronne d'épines, et que le recteur considère : « La conversion de ce soldat-là, quand elle viendrait, serait une conversion d'enfant. Droite, pure, presque involontaire »

Pas une de ces nouvelles qui ne tienne le lecteur en haleine. Même dans la banalité, l'homme a bien tort de se croire maître des événements... « Seul l'inattendu arrive », disait Maurras...

M.F.

* Gabrielle Cluzel : *Un souçon d'imprévu*. Éd Clovis, 192 pages, 16 euros.

Le destin des nations

— par —
Michel FROMENTOUX

Un ouvrage de Pierre de Lauzun n'est jamais banal. Cet expert financier poursuit une réflexion exigeante, soutenue par une solide foi chrétienne, une vaste culture et une sagesse qui lui vient de sa terre ardéchoise. Entrant à son tour dans le débat sur la nation, il ne pouvait qu'apporter une touche originale. Voici donc *Les nations et leur destin* ; le sous-titre dit l'essentiel : *L'État-nation démocratique, seule communauté politique vivante aujourd'hui*.

Souveraineté nationale et démocratie sont-elles nécessairement inséparables ?

Pour l'auteur, la vie internationale est actuellement construite sur l'État-nation, c'est-à-dire sur un modèle de référence fondant toute légitimité et associant trois notions distinctes : « une forme de souveraineté, l'État ; une communauté, la nation (le peuple) ; et un système politique, la démocratie représentative. »

L'État-nation menacé...

Or, constate l'auteur, ce modèle est menacé. L'État est grignoté par la mondialisation, laquelle est bien incapable de fonder une autre légitimité, mais « engendr[e] un ensemble de règles, de pouvoirs et de moyens de pression qui en sapent l'autorité ou l'autonomie. » La nation (le peuple) semble remise en cause par les brassage de populations et de cultures. La démocratie, « la plus fragile » des trois composantes, est rongée « par l'individualisme et le relativisme ».

Pourtant aucune autre dimension de la vie des peuples ne peut disputer la primauté à l'État-nation ; les "aires de civilisation" n'ont pas de sens politique ; les religions peuvent être des « composantes fortes » de l'affirmation nationale (le catholicisme en France), mais les dépassent toutefois ; les idéologies politiques visent à fonder des impérialismes pouvant donner l'illusion d'atteindre l'universel, mais la dimension nationale les sous-tend (cas de la force conquérante de la Révolution française, ou celui de l'hégémonie américaine au nom de la "démocratie"...)

Pierre de Lauzun s'applique alors à mesurer l'ampleur des menaces pesant sur l'État-nation, puis en conclut que de toutes façons, face à l'hétérogénéité croissante de la société internationale, il n'existe « pas d'alternative à l'État-nation ».

...mais irremplaçable

Cela le conduit à examiner "l'Europe", « cet essai paradoxal et

aléatoire de pluri-nationalité » dont le scénario ne pourra pas réussir parce que, dit Pierre de Lauzun, « l'Europe utilise la légitimité démocratique pour bâtir une construction qui n'est pas nourrie par une vie démocratique commune » et déboucherait sur un « régime élitiste » laissant les régimes démocratiques exsangues, tout juste mûrs pour un protectorat américain. D'autant que "l'Europe" porte à son niveau toutes les tares des démocraties actuelles : relativisme idéologique, démographie catastrophique, hédonisme sécuritaire renforçant l'étatisme... Toutes choses dont elle ne pourra se délivrer que par « une régénération de l'État-nation classique »...



Le destin des nations,
donc du monde,
est plus que jamais ouvert.

Donc retour au point de départ. Il n'en reste pas moins que « le destin des nations, dit Pierre de Lauzun, donc du monde, est plus que jamais ouvert ». Dans le "village planétaire" qui se resserre, devront cohabiter des entités de logiques toujours plus divergentes (hégémonisme politiquement incompétent des États-Unis, affirmations encore mal assurées de la Chine et de l'Inde, Europe malthusienne engagée dans une fuite en avant, Afrique désespérée...) L'avenir de la société internationale est fort imprévisible : « le plus probable est qu'il [le monde] sera dominé (mais non contrôlé) par quelques grands acteurs plus hétérogènes que par le passé ou même qu'aujourd'hui, et pas plus stabilisé qu'autrefois. »

L'État-nation devra donc continuer « à fournir la base naturelle de la souveraineté, donc de l'action collective, et c'est la plus apte à durer ». Quant à "l'Europe", hormis d'indispensables coopérations entre les États, elle devra cesser de « disperser en vain des énergies » dans « l'aventurisme », en faisant comme s'il pouvait exister un "peuple européen". Un tel état du monde pose évidemment la question de la recherche de la paix : il faudra, répond Pierre de Lauzun, cesser de donner aux « mécanismes de la paix », comme l'O.N.U., une « valeur sacrale », mais s'efforcer plutôt de créer un « esprit de paix », donc susciter « une véritable

conversion, qui suppose la foi ». L'on pourrait ici, ajouterions-nous, rappeler que l'Église catholique romaine, est « la seule internationale qui tienne », comme disait Maurras.

Comment assurer la durée ?

« Nous aurions aimé que M. de Lauzun tirât de sa fine analyse la conclusion qu'il est urgent de tout entreprendre pour faire naître au sein des élites françaises un état d'esprit nationaliste. Tout est dit à ce sujet par Pierre Lafarge en page 16 de ce numéro de *L'A.F. 2000*. Assurer l'avenir de la France, c'est rechercher aussi les institutions qui lui ont permis au cours des âges de persévérer dans son être, tout en apportant à la communauté internationale, par sa manière d'être au monde, le fruit de sa longue expérience, de sa sagesse ancestrale, de son ouverture à l'universel, de son grand passé chrétien. Si le monde devient un agglomérat de communautés hétéroclites, les unes fondées sur l'hégémonisme économique et matérialiste, les autres toutes nouvelles et pressées de s'affirmer dans l'histoire par tous les moyens, d'autres encore mues par des fanatismes démocratiques ou prétendus religieux, l'"exception française" devra jouer comme un élément de paix. Plus que jamais le devoir des Français est d'être nationalistes.

Au sujet des institutions, M. de Lauzun, tout en voyant bien les tares de la démocratie, notamment son relativisme et son exaltation libertaire des désirs désordonnés et suicidaires des individus, reste persuadé qu'aucun autre régime ne peut contribuer à la maintenance de la nation. et en incarner la souveraineté. Bien sûr, il veut prendre le mot démocratie au sens de *représentation* des citoyens. Or, dans le cas de la France, la démocratie, qui n'est pas le produit de l'histoire mais qui s'est imposée par une révolution fondamentale, ne s'est jamais contentée d'être un mode d'élection des représentants ; elle a toujours imposé sa philosophie au nom de laquelle la volonté populaire crée le pouvoir politique, ce qui a pour effet de déifier ladite volonté populaire, donc de pousser les élus à se montrer toujours plus démagogues et les faiseurs d'opinion à vouloir refaire le monde selon leurs utopies ou même leurs pulsions. L'image que donne aujourd'hui en France la démocratie hédoniste et avorteuse est le produit logique de ses propres principes. On voit mal comment le maintien de ce régime pourrait assurer la pérennité de la nation. Une conclusion monarchique s'impose.

* Pierre de Lauzun : *Les nations et leur destin*. Éd F.-X. de Guibert, 224 p., 20 euros.

Renouveau liturgique ?

■ La messe traditionnelle revient. *Le Figaro* des 16-17 juillet nous apprenait qu'auront droit de cité aux Journées mondiales de la Jeunesse en août prochain à Cologne les fidèles du rite codifié en 1570 par le pape saint Pie V. Le cardinal Ratzinger, aujourd'hui pape Benoît XVI, ne se disait-il pas « consterné de l'interdiction de l'ancien missel, car cela ne s'était jamais vu dans toute l'histoire de la liturgie » ?

Les combats livrés ces trente dernières années par les traditionalistes étaient bien autre chose que des résistances routinières ou même esthétiques. Renaissance catholique (1) a réédité en cette Année de l'Eucharistie le *Bref examen du nouvel Ordo Missae* que présentèrent le 3 septembre 1969 au pape Paul VI les cardinaux Ottaviani, préfet émérite de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et Bacci, ancien secrétaire de Jean XXIII : ils écrivaient notamment : « Le nouvel *Ordo Missae* [depuis lors appelé la messe de Paul VI] si l'on considère les éléments nouveaux susceptibles d'appréciations fort diverses qui y paraissent sous-entendus ou impliqués, s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe telle qu'elle a été formulée à la XXII^e session du Concile de Trente, lequel en fixant définitivement les "canons" du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du Mystère. » Les commentaires du cardinal Stickler, de Jean-Pierre Maugendre, président de Renaissance catholique, de Daniel Raffard de Brienne, président de l'Association des Écrivains catholiques, de l'abbé Claude Barthe et d'Alexis Campo, montrent que l'on est là au cœur même de l'identité de l'Église.

Le sens du sacré

Pour retrouver dans toute sa fraîcheur la messe de toujours il faut évidemment faire l'effort, en retrouvant le sens aigu du sacré, de donner la primauté à la notion de sacrifice de la Croix sur celle de banquet fraternel. Une aide précieuse est apportée par *La Sainte Messe à la lumière de saint Thomas d'Aquin*, brochure publiée par les éditions du Sel (2), avec de solides réflexions du Père Emmanuel o.s.b., des frères Pierre-Marie o.p. et Adolff Hoffmann o.p., du chanoine René Berthod et de l'abbé Marc van Es.

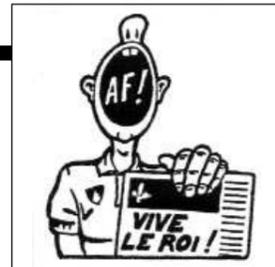
Des changements liturgiques hâtifs, même secondaires ou apparemment inoffensifs, peuvent créer une mentalité mûre un beau jour pour l'hérésie. Il importe ici de lire *La Réforme liturgique anglicane*, de Michael Davies, traduit par Jacques Cloarec et publié par les éditions Clovis (3). On voit comment Thomas Cranmer, en amenant par petites touches les Anglais à s'habituer à de nouveaux rituels, à la langue vernaculaire, à des définitions équivoques de l'Eucharistie, aux autels remplacés par une simple table..., a plus contribué à engendrer l'anglicanisme que Luther ou Calvin par leurs écrits.

M.F.

(1) Éd. Renaissance catholique, 89, rue Pierre Brossollette, 92130 Issy-les-Moulineaux, 104 p., 10 euros.

(2) Éditions du Sel, Couvent de la Haye aux Bonshommes, 49240 Avrillé, 180 p., 16 euros.

(3) Éd. Clovis, B.P. 88, 91152 Étampes. 368 p., 22 euros.



UNE IDÉE NEUVE

■ La V^e République n'est plus qu'un vieux "machin". Ceux qui la rafistolent ou en imaginent une sixième y croient-ils eux-mêmes ? Toutes les ficelles sont usées. Il est urgent, avant que ce régime mort-vivant ait entraîné la France dans sa chute, que le débat politique soit réveillé. Les Français sont blasés ; ils attendent du neuf !

Quand toutes les prétendues nouveautés se sont révélées vaines, quoi de plus neuf, de plus original, de plus vivifiant que de considérer ce qui tient à l'histoire, aux permanences, à la nature même de la nation ? Pourquoi ne pas tenter l'expérience de la tradition ?

par

Michel FROMENTOUX

La question est vitale, car dans un monde déboussolé, déchiré entre les hégémonismes du matérialisme euro-mondialiste et ceux du fanatisme, la question se pose comme pour nos ancêtres du X^e siècle : y aura-t-il encore une France ? Hugues Capet a alors répondu oui, et cela dura huit cents ans ; mais depuis plus de deux siècles de "Révolution", régimes et constitutions se sont succédé, tous plus pressés de démolir le faux ordre engendré par les précédents.

Les Français reprennent pourtant conscience que la France n'est pas condamnée à disparaître ; ils l'ont dit le 29 mai. À nous de réveiller leur vouloir-vivre en leur rappelant que la nation française est une réalité incarnée dans une famille se prolongeant par les lois même qui prolongent l'espèce humaine et portant les souvenirs et les espérances de toutes les familles françaises. Le Roi héréditaire est seul assez indépendant et fort pour libérer le Politique des idéologies suicidaires et de ces nouvelles féodalités que sont les lobbies. Et, ce faisant, pour innover toujours sans jamais rompre avec l'expérience reçue de ses ancêtres.

Point question dans ce dossier d'idéaliser la monarchie. Elle a pu se laisser aller à des abus, tandis que la république sait parfois se rendre supportable. Mais gardons à l'esprit la phrase de Bonald : « La république est comme un homme d'une constitution faible qui vit de régime ; et trop souvent la monarchie est un homme d'une constitution vigoureuse qui se permet des excès. » Auquel de ces deux hommes est-il préférable de ressembler ?

Rendre au Politique le visage d'une Famille

Depuis la crise ouverte en France et en Europe par les résultats du référendum du 29 mai, résultats vécus comme l'échec de M. Chirac mais aussi comme celui d'une V^e République à bout de souffle (et le quinquennat n'y est sans doute pas pour rien...), le débat sur les institutions

L'engagement des royalistes n'est pas une simple "boutade activiste" mais une pratique quotidienne de la conviction et de l'action politique.

de notre pays est réouvert : ainsi, Les Inrockuptibles en font-ils même leur couverture, appelant de leurs vœux, à la suite du député Arnaud Montebourg, une « VI^e République », simple modernisation de feu la IV^e et reprise des idées de M. Mendès France. Il n'est pas certain que cela redonne beaucoup d'oxygène à la république... D'autres questions se posent sur les formes de la démocratie (représentative ou directe ?) et ses applications dans le pays : il est vrai que cette problématique a été fortement réactivée par les résistances à la Constitution européenne et par les initiatives (pas toujours bien inspirées d'ailleurs...) des altermondialistes.

« Rendez-nous la parole »

Face à ces débats, à ces questions, à ces "alternatives" dont certaines ne sont qu'illusions, le Pouvoir mais aussi les grands partis qui se le partagent ou se l'approprient à tour de rôle, apparaissent autistes : les politiciens et les gouvernants affirment qu'ils ont entendu le message, mais il est probable qu'ils ne l'ont pas compris, ou plutôt qu'ils n'ont pas voulu le comprendre. Les fractures sont toujours là, la cassure entre les citoyens et l'État n'est pas réparée et le problème des liens entre ceux-ci n'est pas non plus résolu.

Il y a pourtant quelques constatations simples à faire : on s'oriente vers un "retour du politique" et le débat autour de la Constitution européenne l'a bien montré. Cela s'est traduit par un retour de la "parole politique" (Internet en a été le principal vecteur...) et par une véritable "jacquerie électorale", bousculant les "élites" et les médias, au-delà même de ce qui s'était produit à l'automne 1995 et le 21 avril 2002. Le message était

clair : "Ne laissons plus la politique aux seuls politiques ; rendez-nous nos libertés, rendez-nous la parole..."

Voilà pour le constat, mais s'en contenter n'aurait pas beaucoup de sens ni même d'intérêt.

L'exemple de Monaco

Il nous faut chercher à sortir de l'impasse institutionnelle dans laquelle la république semble bien avoir mené le pays et se deman-

der : "Ne laissons plus la politique aux seuls politiques ; rendez-nous nos libertés, rendez-nous la parole..."

der si l'absence d'une monarchie véritable n'est pas la cause du malaise et du mal-être politique en France, si cette absence n'explique pas la sinistrose trop remarquée ces temps-ci en notre nation, encore aggravée par l'échec, terriblement révélateur des faiblesses de notre géopolitique, de la candidature de Paris 2012 à l'organisation des Jeux Olympiques pourtant ranimés par un Français, Pierre de Coubertin, à la fin du XIX^e siècle.



Composition de Georges Mathieu pour le Millénaire capétien

Le leurre du sacre électoral

Contrairement à ce que pensent beaucoup de nos contemporains en cette époque fortement individualiste et marquée par la rupture des liens familiaux traditionnels, par l'atomisation des liens sociaux, la succession héréditaire n'est pas le point faible du système monarchique, mais bien plutôt sa qualité première, d'où naissent les autres. Certes, cela n'est pas facile à faire accepter. Et pourtant ! Une fois cette qualité re-

connue, la monarchie royale redevient logique et naturelle.

En France, la difficulté supplémentaire à cette reconnaissance est l'attachement réel des citoyens à l'élection présidentielle au suffrage universel direct, qui leur est pour eux comme la "reine des élections" : ainsi, celle-ci apparaît comme la légitimation d'un pouvoir fort du président, comme un véritable "sacre" populaire.

Mais, à bien y regarder, ce qui était vrai il y a encore une vingtaine d'années, est aujourd'hui moins crédible : doit-on rappeler que l'actuel président de la République n'a obtenu qu'un maigre score au premier tour de l'élection de 2002, moins de 20 % des suffrages exprimés, et qu'il n'a dû sa réélection "plébiscitaire" qu'à la présence face à lui d'un "candidat-repoussoir" aux yeux d'une grande partie du corps électoral...

Ainsi, si elle reste mobilisatrice, cette élection présidentielle a perdu de ses "qualités" pour devenir un vaste "défouloir" pour tous les mécontents (parfois avec de fortes et bonnes raisons d'ailleurs), qui ne se privent pas, au premier tour et au risque de créer des situations inédites et fortement dramatisées au second, d'user de leur droit de vote comme d'un "coup de poing"...

Maîtriser le temps

La succession monarchique héréditaire prive, certes, l'électeur de ce vote-défouloir (souvent vain, au demeurant) mais, en même temps, elle protège la fonction politique de chef d'État de colères qui, pour légitimes qu'elle puissent être, n'en sont pas moins dangereuses pour la crédibilité même de l'État et de la politique.

Ainsi, la monarchie royale "à la française" (dans la lignée de celle initiée par Hugues Capet en 987 et poursuivie par ses successeurs jusqu'au XIX^e siècle) que nous appelons de nos vœux et sur laquelle nous fondons les espoirs d'une "autre (et surtout meilleure si possible) politique" n'est pas une monarchie élective qui remettrait tous

PATRIMOINE

Rien, certes, n'est parfait en ce monde. L'institution monarchique, comme tout ce qui est humain, peut connaître des moments de crise. Elle est, cependant, à l'évidence, expérimentalement, le moins mauvais, sinon le meilleur des régimes : aux mercenaires irresponsables que sont forcément les hommes politiques, la monarchie substitue un père de famille qui gère un patrimoine, celui de ses ancêtres, celui de ses descendants. Cela vaut pour tous les temps et tous les pays. Il suffit de vivre une période de campagne présidentielle pour comprendre combien serait changée la vie politique si le première place n'était pas à prendre.

Joseph VALYNSEELE



► Les cinq ans la couronne en jeu...

C'est la monarchie héréditaire et successible qui nous semble à même de surmonter la "discontinuité" inhérente à la République (fût-elle un semblant de monarchie comme le voulait le général De Gaulle) et d'inscrire l'État (et

Le roi symbolise la nation au-delà des gouvernements qui se succèdent ; il symbolise la continuité et la permanence de l'État, y compris lors des crises ministérielles ou parlementaires.

le politique) dans la durée, dans le "temps long" des générations qui se suivent et se remplacent les unes après les autres. À une époque où la vitesse se confond trop souvent avec la précipitation et le geste brusque (voire brutal...), il n'est pas inutile de penser l'État comme l'institution, non pas insensible au temps (ce qui mènerait au fixisme et à la paralysie) mais capable de le maîtriser, de s'en servir comme d'un atout et non pas de le vivre comme un couperet (fût-il seulement électoral et quinquennal...).

En finir avec la guerre des chefs

Le Roi est mort, vive le Roi : cette formule simple résume la succession monarchique. Il n'y a pas de beaux discours ou de belles promesses électorales, pas de "combat des chefs" (y compris dans le même camp...), pas de tournoi à deux tours : il n'y a que le fait simple, naturel, de la mort d'un homme qui ouvre le trône à son successeur, son fils le plus souvent, c'est-à-dire celui qui est né de sa chair, qui est d'une autre génération, celle d'après son père, baignée d'autres certitudes, d'autres habitudes, d'autres désirs aussi.

Le fils "rajeunit" le trône lorsqu'il y monte à son tour, sans avoir chassé l'ancien titulaire du pouvoir d'État. Il n'y a pas querelle

pour ce pouvoir, il y a juste le cycle normal de la vie, toujours renouvelée. Cette simplicité dans la succession épargne au pouvoir suprême d'être un enjeu, lui évite la convoitise des puissants du jour, l'"extériorise" des pressions politiques partisans et des jeux troubles des forces économiques et financières, car la naissance qui annonce la succession prochaine ne s'achète pas et celui qui

« Que cet État administrateur et gérant universel vide les vastes lieux qui ne lui appartiennent pas. Et qu'il rentre vite dans sa légitime fonction de haut arbitre et de président lointain, de simple contrôleur et de suprême conducteur. [...] Notre essentiel vital, qui est de ne pas être envahis, nous a contraints à concentrer les pouvoirs fédéraux et confédéraux, disons

entendre à tout moment pour se justifier. Elle est d'autant plus forte qu'elle est libre et qu'elle ne s'élève qu'aux moments où la nécessité s'en fait sentir, moments rares et choisis pour porter au-delà même de l'événement (crise politique, tragédie terroriste, grande orientation géopolitique, tournant économique, etc.).

Cela ne signifie pas que la monarchie doit être sourde aux autres

L'indépendance à la tête de l'État permet l'utilisation de toutes les compétences pour servir l'État, ses intérêts et ceux du pays. N'étant l'élu de personne, le roi peut écouter tout le monde, sans exclusive (ce qui, là encore, n'empêche ni les préférences, ni les choix, forcément "engagés"). Le Comte de Paris, Henri VI *de jure* (1908-1940-1999), quoique fortement anticommuniste de pensée et de tradition, déclarait néanmoins à qui voulait l'entendre qu'il ne fallait pas exclure les communistes du champ politique national ; il avançait d'ailleurs, malgré ses fortes divergences avec M. Le Pen, le même propos à l'égard des électeurs du Front national... Quel homme politique dans le jeu institutionnel actuel aurait cette même capacité d'écoute, ce même devoir de n'exclure personne ? Seul le monarque peut se permettre d'être attentif à tous, sans exclusive, car il est souverain de tous et non suzerain de parti...

Réunir les compétences

Cette indépendance institutionnelle ne donne pas de compétence particulière au roi, mais lui permet de s'entourer des meilleures compétences du moment pour le conseiller et le seconder, lui préparer les dossiers et l'aider à prendre des décisions. Regardons l'Histoire : il n'y a pas de Richelieu sans Louis XIII, pas de Colbert sans Louis XIV. Leur impopularité, qui serait gênante et paralysante en république, n'a jamais empêché les souverains de les garder et de les couvrir face à l'adversité. La confiance du roi est parfois moins versatile que l'amour de l'Opinion publique.

Une monarchie active nouvellement instaurée ne devrait ainsi pas hésiter à prendre les compétences là où elles sont, malgré les étiquettes politiques des uns ou des autres. Cela ne signifie pas que cela serait toujours possible, mais le roi pourrait jouer ce rôle de lien et de liant entre des personnalités parfois fort différentes mais intéressantes et utiles au bien de l'État. L'indépendance monarchique est là encore un moyen, la finalité étant l'intérêt et la permanence de l'État, ainsi que le service et la protection des citoyens.

Attentif à tous

La monarchie active que nous souhaitons n'est pas une monarchie impolitique, c'est une institution éminemment engagée dans le politique tout en étant dégagée des enjeux politiques : ainsi, le roi symbolise la nation au-delà des gouvernements qui se succèdent ; il symbolise la continuité et la permanence de l'État, y compris lors des crises ministérielles ou parlementaires : il peut jouer un rôle d'arbitre et de médiateur suprême entre les uns et les autres. Le roi symbolise et représente, à la tête de l'État, l'unité même du pays (dans le respect des différences et des particularités de chacun), unité nationale "visible" grâce à sa présence et à sa position institutionnelle, à son indépendance première et fondamentale – liée à la succession héréditaire.

La Monarchie n'est pas une solution-miracle qui permettrait de tout résoudre, mais le moyen institutionnel le plus efficace pour garantir l'État et la nation, l'indépendance du pays et la possibilité d'alliances fortes, les libertés publiques et les droits des citoyens. Le moyen nécessaire, symbolique et concret à la fois.

Et pour rendre au politique la figure, non d'un homme, mais d'une famille, ancrée dans le monde d'aujourd'hui mais enracinée dans la longue mémoire nationale, l'engagement des royalistes n'est pas une simple "boutade activiste" mais une pratique quotidienne de la conviction et de l'action politique. Pour ne pas mourir royaliste, mais vivre en Monarchie.



Cacophonie électorale et présidentielle permanente : pour en sortir, le Roi

naît ne choisit pas de naître fils de roi, "roi en attente" et "roi en devenir". Cette fatalité de la naissance au sein de la famille souveraine ne fixe pas de droits, elle fixe plutôt une charge (à assurer le jour venu) et des devoirs.

Redistribution des pouvoirs

Ainsi, comme le souligne Miguel Herrero de Minon « c'est son caractère héréditaire qui met la magistrature suprême de l'État à l'écart de la compétition politique, qui rend cette magistrature indépendante de toute faction, de tout parti et de toute majorité ». Cette indépendance de l'État que permet la succession héréditaire (et statutaire) est l'une des grandes qualités et forces de la monarchie française. Ne rien devoir aux antagonismes politiques libère la parole et l'action de l'État, mais aussi de nombreux espaces aujourd'hui contrôlés ou indûment occupés par l'État républicain.

mieux nationaux, dans l'enceinte de l'unique État royal. Alors, décentrons tout le reste. Que tout ce qui n'est pas essentiel à cette autorité protectrice de la sûreté nationale revienne donc à chacun de ses maîtres normaux : provinces, villes, pays, villages, métiers, associations, corps, compagnies, communautés, églises, écoles, foyers, sans oublier la personne d'aucun de nous, citoyens et hommes privés. Tout domaine que l'État s'est approprié indûment doit être redistribué entre tous, dans la hiérarchie de la puissance et des compétences de chacun. » Ces quelques lignes de Charles Maurras résumant la grande possibilité de redistribution des pouvoirs concrets par un État royal sûr de lui et de sa pérennité.

Prudence et audace

L'indépendance de la magistrature suprême de l'État libère la parole puisque, le roi n'étant le porte-parole d'aucune faction, il peut parler au-delà des partis et de leurs querelles, au-delà des groupes de pression économiques ou financiers, au-delà des intérêts particuliers ou communautaires. Cela n'empêche pas les préférences et les compromis : il ne s'agit pas de diviser mais de concilier ; il ne s'agit pas de heurter, mais d'affirmer avec force des principes et, quand il le faut, des choix. Mais la parole libre du roi peut ainsi rompre avec le "politiquement correct" ou avec le "bouguisme permanent", tout comme elle n'est pas obligée de se faire

NI DE DROITE NI DE GAUCHE

Les Français souhaitent un arbitre ? On les dit cartésiens ? Seul un roi peut alors répondre à leur attente. Lequel ? Mgr le Comte de Paris et son successeur le prince Jean. Je ne choisis pas mon roi comme je choisis un président de la République, sinon je ne suis pas monarchiste, mais républicain.

Les monarchistes doivent travailler à dégager le système monarchique des ghettos politiques qui lui firent tant de mal. Les Français comprendront alors que la monarchie qui n'est ni de droite, ni de gauche, renouant avec leur tradition historique, peut leur apporter paix civile et stabilité politique. N'est-ce pas ce qu'ils souhaitent ?

Jacques SAINTONGE



Objections et réponses

■ **Les royalistes ne sont pas seulement fidèles, ils sont actifs et participent à la vie politique du pays. Sur les marchés ou devant les lycées, ils distribuent des tracts, vendent des journaux ; sur la Toile, ils prennent part à de nombreux forums...**

Quelques objections à la monarchie reviennent constamment et il nous apparaît intéressant de les évoquer, ainsi que les réponses que nous pouvons y apporter.

Imposer la monarchie à un pays ancré depuis longtemps en république, cela n'est pas possible. Et puis, quel roi ?

L'Histoire est pleine de surprises et d'imprévus. Certes, la possibilité d'une instauration monarchique en France paraît fort lointaine et, surtout, difficile; Mais rien n'est impossible : l'exemple espagnol est la preuve que ce qui paraît improbable peut arriver.

Pour la France il y a, apparemment, le fort attachement des Français à 1789 et ses suites : c'est néanmoins moins vrai aujourd'hui qu'il y a vingt ans. D'autre part, hormis le fait que la part "valable" de la Révolution selon l'opinion (qui n'a pas forcément raison au demeurant) est antérieure à l'établissement même de la République en 1792, une monarchie nouvelle n'aurait pas à entrer en conflit avec l'Histoire, fût-elle désagréable pour les rois et les royalistes, mais à l'assumer (ce qui ne signifie pas pour autant s'y "rallier"...) et à la dépasser. Le regret n'est pas une politique et la monarchie nouvelle, qui sera évidemment attendue sur ce point, devra veiller à ne pas être une nostalgie romantique. La monarchie devra être habile et faire ses preuves dans un délai relativement court, mais l'impulsion d'une vaste décentralisation et d'une politique régaliennne audacieuse peut lui permettre de s'ancrer dans le pays comme cela s'est fait en Espagne en quelques années.

Le point d'inconnu c'est évidemment l'"événement" fondateur de cette nouvelle monarchie. Encore faut-il aujourd'hui, en attendant ce moment, "dédramatiser" la monarchie, la rendre plus "lisible" aux Français en faisant tomber les préjugés, nombreux dans notre pays.

Quant au roi, qui serait-il ? Un prince de la famille d'Orléans, le Comte de Paris aujourd'hui, le prince Jean son fils demain, qui,

discrètement, sillonnent la France et le monde pour écouter et proposer : formés à la politique depuis leur plus jeune âge, ils la considèrent comme un métier et un devoir. Ont-ils une chance ? Ce n'est pas impossible...

● **Avec la constitution de la V^e République, la France est déjà en "monarchie" : pourquoi vouloir changer ce système ?**

Même si la constitution de la V^e République a souvent été comparée à une monarchie républicaine, c'est beaucoup moins crédible depuis le quinquennat. D'autre part, la monarchie que nous souhaitons a peu de choses à voir avec le



Le Duc de Vendôme

spectacle, parfois indécent, de "présidentielle permanente" qu'offre la république actuelle. La magistrature d'État étant hors du jeu électoral, elle suscite moins de convoitise et elle assure la continuité de l'État (de sa parole en particulier) en cas de crise ministérielle ou parlementaire.

D'autre part, M. Chirac n'a rien d'un souverain, il apparaît plutôt comme un suzerain fatigué auquel les vassaux n'obéissent plus, préférant un "meilleur seigneur".

● **"Retourner à la monarchie", n'est-ce pas revenir en arrière ?**

Il ne s'agit pas de "retourner à la monarchie d'avant" mais d'instaurer une monarchie adaptée aux situations contemporaines tout en gardant ses "fondamentaux" : succession héréditaire et indépendance de l'État ; diplomatie "capétienne" d'indépendance entre les grandes puissances ; politique sociale contre les "nouvelles féodalités" aujourd'hui financières et économiques, etc. Il ne s'agit pas seulement de "faire de la théorie", mais de pratiquer le réel, ce qui n'est pas toujours aisé...

● **Mais le roi est-il le plus compétent pour diriger le pays ?**

Dans le cadre de l'État monarchique, ce qui compte n'est pas la simple compétence du roi, mais sa position d'indépendance, qui lui permet d'utiliser toutes les compétences sans *a priori* politique. Il y a d'ailleurs eu des rois médiocres, mais leur position et le devoir de transmettre le patrimoine dont ils étaient les simples dépositaires les forçaient à prendre les compétences là où elles étaient. Cela a d'ailleurs souvent été reproché aux rois, en particulier par les "élites" (ou se prétendant telles...) de l'époque, les nobles : il suffit de relire Saint-Simon, si sévère pour le roi Louis XIV parce qu'il ne s'en



Le Comte de Paris, Duc de France De jure Henri VII

laissait pas conter par la noblesse.

Un souverain n'hésite pas à braver l'opinion pour imposer des hommes qu'il sait utiles et efficaces : ainsi, on peut dire qu'il n'y aurait pas eu de Richelieu sans Louis XIII ni de Colbert sans Louis XIV. Ces ministres n'ont pas été choisis pour leur popularité (absente, en l'occurrence) mais pour leurs qualités politiques d'État.

● **La monarchie ? Mais c'est la dictature ! Tout le contraire de la république...**

La monarchie française n'est pas une dictature, et l'Histoire de notre pays l'a amplement démontré : sous l'Ancien régime, les pro-

vinces, les villes, les métiers avaient de nombreuses libertés, des "franchises et privilèges" disait-on alors, que la république, fût-elle en cours (maladroitement, d'ailleurs) de décentralisation, n'a pas encore redonné aux cadres communautaires évoqués ci-avant. Il est à remarquer que la république, elle, n'a pas commencé autrement en France que par le despotisme : les massacres de septembre 1792, la Terreur de 1793-94, l'extermination des Vendéens en janvier-septembre 1794, et pour finir, le coup d'État de Brumaire et la dictature, devenue impériale en 1804, de Napoléon...

Certes, la cinquième République n'est pas celle de 1792 : les temps ont changé. Tout comme la monarchie nouvelle ne sera ni celle de 987, de 1789 ou de 1815... Mais la monarchie, si ses applications contemporaines seront adaptées aux nécessités du moment, restera fidèle à ses principes de base, qui imposent des devoirs à l'État et des libertés concrètes aux communautés et aux citoyens.

● **En monarchie, le citoyen n'a pas à penser puisque le roi pense pour tous ; il n'y a donc que des «sujets» soumis...**

Le roi n'a pas à penser pour les citoyens, ils sont assez grands pour le faire eux- ➤➤

MIRACLE DE LA MONARCHIE

■ **Dans la monarchie seule se concilient, se fondent et sont pareillement utilisées au bien commun les activités de l'individu, ailleurs tournées contre l'État, et les forces de la collectivité, ailleurs toutes portées à opprimer l'individu.**

Dans la monarchie seule, l'autonomie, l'ingéniosité, la responsabilité d'une action personnelle peuvent jouer naturellement dans l'intérêt de tous.

Dans la monarchie seule, ce qu'il y a dans un être humain de plus intelligent, de plus souple, de plus libre coïncide avec ce qu'il y a dans une collectivité humaine de plus de stabilité, de solidité, de permanence.

Le Roi est rattaché à son peuple par la double chaîne de son ascendance et de sa descendance, également solidaires de tous les moments de la patrie et, tandis que ce peuple se soucie surtout de sa condition actuelle, le Roi se souvient et prévoit. Le miracle de la Monarchie est dans l'admirable coïncidence qu'elle établit non seulement entre l'Homme et l'État, mais entre l'Homme et l'Histoire, c'est-à-dire entre l'Homme et la réalité profonde et permanente de la nation.

Ainsi pour ceux que le mot de démocratie charme encore, le Roi se trouve être l'élu d'une

sorte de démocratie idéale, celle où le destin de la nation ne coïncide plus avec l'opinion momentanée d'une génération passagère, celle où le Souverain, porté comme à la pointe des siècles, en appelle du présent à l'avenir et au passé, et bénéficie à la fois du suffrage des Français à naître et du consentement des morts.

Admirable synthèse – et sans doute la seule possible – du personnel et du collectif, de l'autorité et des libertés, de la tradition et du progrès nécessaire, la monarchie s'oppose ainsi aux divisions de notre temps non comme la domination d'une majorité ou d'une caste, mais comme la plus haute expression des intérêts communs de la nation et l'arbitre de ses intérêts antagonistes ; non comme le gouvernement d'un opinion ou d'une heure, mais comme le plus haut symbole d'une réalité nationale historique dans tous les moments de sa durée.

Étant humaine, elle est comme toute institution imparfaite et faillible ; en elle ne se trouvent pas moins réunies les dernières chances du peuple opprimé, de la liberté menacée et de la patrie en péril. C'est pour nous assez d'espérance.

Thierry MAULNIER



Père du peuple

Extrait du Courrier Royal, janvier 1939

[...] Heureusement, l'histoire enseigne les voies à éviter et notre modèle est le Roi Capétien, premier justicier, Père du Peuple, arbitre et Père de la Patrie, un Roi qui, dans l'ordre politique, cherche la perpétuelle adaptation de l'expérience concrète aux mouvantes nécessités du réel, en dehors de tout esprit légiste, dogmatique ou idéologique.

La justice est la première fonction royale ; le Prince la définissait ainsi dans Courrier Royal : « assurer, faire respecter, imposer la justice personnelle, la justice dans le monde économique, la justice sociale, la justice nationale, tel fut à travers les âges, tel demeure, tel sera le premier souci du monarque parce que telle est la raison d'être de la Monarchie ; C'est de sa justice que découle l'autorité du Roi et l'amour que le Peuple lui porte. Il est le Père du Peuple, dans la mesure où il est juste. » Ayant à choisir, pour asseoir l'autorité du Monarque, entre la justice et les baïonnettes, nous choisissons la Justice.

Arbitrage

Le désir de justice est un besoin inné chez l'homme. La Monarchie, régime de la durée, se doit d'asseoir sa légitimité sur les sentiments les plus permanents et les plus profonds du Peuple.

L'arbitrage est une forme de la justice ; l'arbitre indiscutable qui assure l'harmonie des relations sociales est l'arbitre né, le

Roi, dont l'intérêt propre se confond avec l'intérêt général. Dans notre civilisation matérialiste où règne le culte du Veau d'or, les heurts sociaux proviennent presque tous de l'argent ; si l'arbitre dépend de l'argent, les maîtres de l'argent briseront toujours leurs opposants.

Le Roi ne se vend pas, le Roi ne s'achète pas.

Le Monarque, père et protecteur du peuple, est aussi Père de la Patrie. Car c'est sa vigilance appuyée sur les forces du pays qui en a défendu le patrimoine au cours des siècles, de même qu'il en a tracé les frontières avec son peuple.

Nul besoin, pour le Prince dans la Cité, de théories intellectuelles, pour connaître ses devoirs patriotiques, puisqu'il est l'incarnation charnelle de la Patrie. D'ailleurs, dans tous les domaines, la Monarchie, réalité vivante et non système intellectuel, fuit les constructions de l'esprit excessives, déformantes et rigides. « Avides du sang de son peuple parce qu'il en est le Père, a écrit le Comte de Paris, prudent quant aux destinées de la Patrie parce qu'il en est responsable, c'est dans l'ordre, la paix et la mesure que le souverain recherche la semence des moissons que récolteront ses enfants. »

Nation et région

Demain, la France monarchique sera décentralisée et cor-

porative, les institutions politiques à naître baigneront dans une atmosphère spirituelle de respect de l'éminente dignité de la personne et l'État sera libéré de l'emprise des forces d'argent



Henri VI, Comte de Paris

sans être néanmoins soumis à la férule d'une quelconque faction ou classe du pays.

On vous demande, quelquefois, avec cette manie de simplifier toute chose : le Roi sera-t-il un mannequin, un Président de la République héréditaire, dans ce cas, faisons l'économie d'une révolution et gardons notre inutile soliveau septennal ; ou bien le Roi concentrera-t-il sur sa personne le législatif et l'exécutif, monarchie absolu, dictateur cou-

ronné, et dans ce cas en quoi distinguez-vous de la dictature et de quel droit portez-vous des anathèmes contre elle ?

Quand on essaiera de vous enfermer dans ce dilemme, répondez qu'aux principes actuels de la séparation des trois pouvoirs – pure construction de l'esprit – nous substituerons un principe de droit public nouveau qui saura concilier les libertés et les droits du peuple, avec les nécessités de l'intérêt supérieur de l'État interprété par le monarque. Nous posons que le pouvoir doit correspondre aux responsabilités de celui qui l'exerce donc à ses fonctions et permettre leur plein exercice. Nous avançons donc que le législatif et l'exécutif peuvent être concentrés sur les mêmes personnes morales ou publiques mais sous la réserve que le champ d'action de ces personnes morales ou publiques soit limité aux besoins précis de leur fonction.

Nous avons en présence la nation et la région qui assurent le bien commun ; le Roi qui garantit les intérêts permanents. Nous ne ferons plus la distinction présente entre le législatif et l'exécutif ; nous voyons d'ailleurs combien la confusion actuelle est complète sur ce point, mais nous délimiterons exactement les champs d'action et les responsabilités de ces divers éléments, nation, régions, Roi. Lorsqu'on définit les responsabilisés du Roi,

on voit que la défense des intérêts permanent du pays, son secteur particulier, implique l'arbitrage, la distribution de la justice, la sécurité étrangère et intérieure, on en déduit que dans ce secteur, le monarque a les plus larges pouvoirs.

Ni séparation ni confusion des pouvoirs

Tous les autres problèmes suscités par la vie en société entraînent un partage de responsabilités entre le Roi, la nation et la région. Dans cette sphère immense, les citoyens représentés par l'élection dans leurs assemblées régionales et corporatives auront la pleine maîtrise de leur souveraineté dans la mesure où leurs décisions n'iraient pas nettement à l'encontre des intérêts permanents et supérieurs de la nation.

Il n'y aura donc, à proprement parler, ni séparation des trois pouvoirs à la Montesquieu, ni confusion des pouvoirs à la Daladier – pardon ! ô manes de Montesquieu – mais une distribution des pouvoirs basée sur une collaboration étroite du peuple en ses États, du Roi en ses Conseils, collaboration établie sur des bases constitutionnelles entièrement neuves.

Pierre LONGONE

L'ÉTAT MONARCHIQUE FÉDÉRATEUR

■ Un État fort, indépendant, stable et permanent, protecteur et fédérateur de communautés libres et souveraines dans leur ordre, voilà ce que serait la monarchie dans la France contemporaine. Le politique restauré, la vie regagnerait la société française, ses familles et ses provinces.

Ni la monarchie, ni la volonté d'établir un État fort ne sont un présupposé idéologique dans ce projet fédératif. C'est pour permettre une société autonome, riche et diversifiée que nous aboutissons au Roi. Mais nous ne sommes pas des fanatiques de l'État ou de l'autorité. Ils ne sont à nos yeux légitimes que s'ils permettent une vie meilleure, un développement plus grand de la civilisation. C'est parce que nous constatons que la nature démocratique de l'État, les querelles de partis et les luttes d'intérêts menacent la société française que nous appelons un État royal. C'est parce que nous savons que la diversité exige une constitution fédérative, que seule la monarchie permet, que nous souhaitons le retour du descendant de nos rois fondateurs. La monarchie, pour nous, n'a d'intérêt qu'en tant qu'elle est capable d'offrir des réponses aux grands problèmes de notre temps. C'est un principe essentiel de notre néo-royalisme.

Nous avons beaucoup parlé de la société. Un peu moins du Roi. C'est qu'il n'est pas pour nous un homme providentiel doué de talents surnaturels, pas plus que la monarchie ne serait un

talisman ou une solution miracle. L'État restauré dans son ordre, qui est la préservation de l'unité à l'intérieur et la sécurité à l'extérieur, le politique arraché aux ambitions et à la volonté de puissance des chefs de partis, le reste appartient à la nation. Deux cents ans de démocratie nous ont habitués à concevoir l'État comme porteur d'un projet idéologique. Il n'est pour nous qu'un arbitre et un protecteur de la société. Sa tâche est d'ailleurs délicate. « À partir du jour où la nation ne se définit plus par des actes de recensement ou d'enrôlement, mais selon les intentions dynamiques de ses parties réelles, explique Pierre Bou-tang, des chances surgissent et des risques sont pris ; des remaniements, de la taille et de la greffe, deviennent l'affaire du grand jardinier dont l'art et le respect de la nature intacte, de ce qui d'elle est viable et n'a besoin que d'être aidé. » Voilà pourquoi il doit être fort, concentré en une seule personne.

L'image de la clé de voûte s'impose naturellement pour cet État royal. Les forces exercées sont nombreuses, et leur sens souvent contraire. L'édifice qu'il soutient est audacieux et défie la raison. Pourtant il s'élève. Et permet à ceux qui souriaient d'une telle entreprise de regarder jusqu'au ciel.

Sébastien LAPAQUE
(extrait de la revue Réaction, n°5 ; août 1992)

► mêmes et en toute responsabilité. La monarchie n'a pas à imposer un "politiquement correct"... La monarchie fédérative "à la française" laisse un maximum de pouvoirs concrets aux citoyens ; le roi est l'arbitre suprême qui prend les grandes décisions de l'État mais après avoir pris conseil, y compris près du corps électoral – s'il en ressent la nécessité.

D'autre part, dans les monarchies d'Europe, la pensée n'est pas "prisonnière" de celle du souverain...

Et l'écologie ? Qu'a-t-elle à gagner avec une monarchie ?

La monarchie n'est pas une solution miracle et elle ne va pas résoudre à elle seule tous les problèmes environnementaux, dont certaines solutions dépassent le cadre national. Mais elle a au moins le mérite d'assumer ses choix, ce qui n'est pas toujours le cas des politiciens en république. Elle est

aussi plus concernée par l'écologie parce qu'elle s'inscrit dans la durée.

Le principe de la monarchie, c'est la transmission d'un patrimoine dont le roi n'est pas le propriétaire mais le dépositaire. L'écologie, la préservation du patrimoine environnemental, est au cœur même de la monarchie. On évoquait jadis le roi comme le "jardinier de France".

Un roi "à plein temps" (comme nous le souhaitons pour la nouvelle monarchie) n'en a que plus le devoir de mener une politique écologique sur le long terme. Il serait contraire à sa vocation qu'il méconnaisse le cadre de vie du territoire sur lequel il règne et qu'il a charge de sauvegarder et de transmettre, si possible en meilleur état encore qu'il l'a trouvé à son accession au trône. N'oubliez pas que le roi n'est qu'un chaînon dans la longue suite des générations : il se doit aussi à ses successeurs et aux générations françaises à venir.

Jean-Philippe CHAUVIN

“Les institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789”

Les institutions de la France d'Ancien régime ont été fort bien étudiées au cours des dernières décennies. On ne saurait que vivement recommander aux étudiants, comme aux personnes voulant compléter leur culture générale, ou glaner des renseignements, les deux volumes de format commode, de M. Philippe Sueur, intitulés Histoire du droit public français XV^e-XVIII^e siècle (1). Ils sont bien informés, bien écrits. Ils comportent des index commodes et de substantielles bibliographies.

La réédition du grand livre de Roland Mousnier

Cependant, la réédition de l'ouvrage de Roland Mousnier, illustre professeur de Sorbonne disparu en 1993, Les institutions de la France sous la Monarchie absolue 1598-1789 (2) permet de pénétrer plus profondément dans le passé de notre pays. Ce livre compte, certes, plus de 1.500 pages, mais son intérêt ne faiblit pas. Car Mousnier fait revivre non seulement des institutions mais aussi et surtout des hommes. Il ne s'en tient pas, comme le font souvent ses collègues des facultés de droit, à une conception de l'institution comme « idée directrice, c'est-à-dire l'idée d'une fin déterminée de bien public à atteindre par des procédures prévues et imposées selon un comportement obligatoire » (p. 5). Mousnier estime qu'« en simplifiant et en forçant les termes, l'on pouvait presque dire qu'une institution, c'est un groupe d'hommes », « qu'il n'y a institution que si l'idée et les procédures se sont incarnées dans des hommes qui les mettent en œuvre, qui leur donnent force contraignante et imposent ainsi des actions à d'autres hommes. Ce groupe institutionnel est donc en même temps un groupe social. »

par **René PILLORGET**

Ainsi, Roland Mousnier ne considère les institutions proprement dites – telles que les conçoivent les juristes – que comme un squelette. Ayant consacré une thèse d'État à La vénalité des offices sous Henri IV et Louis XIII, il avait opéré de grands dépouillements dans les archives de Norman-



Le palais de Soubise
Siège du Centre d'accueil et de recherches
des Archives nationales

die, et, à Paris, au Palais-Soubise. Il avait ensuite dirigé de nombreuses recherches. Ainsi disposait-il d'une immense documentation. Il la mit en œuvre notamment dans ce gros volume qui contient autant – sinon davantage – d'histoire sociale que d'histoire des institutions proprement dites.

Officiers et commissaires

Sa première partie présente d'une part la société française d'Ancien régime, avec sa classification en ordres, d'autre part, l'État, les moyens dont il dispose, qui vont s'accroissant avec le temps. La seconde partie étudie les ins-

tutions et leur fonctionnement, mais sans les séparer de la vie de leurs titulaires ; ce qui rend ces pages étonnamment vivantes. En particulier, celles qui ont trait au "procès des trois cents ans", c'est-à-dire à l'opposition et à la lutte qui opposèrent les officiers royaux – propriétaires de leurs offices, donc inamovibles, indépendants à l'égard du pouvoir – et les commissaires – nommés par le Roi, par une "commission" temporaire et révocable, pour un temps et une mission donnés – dont le type même est l'intendant, ancêtre du préfet. Les pages les plus brillantes du livre sont sans doute celles qui évoquent la Fronde et son échec, ainsi que la poursuite de l'affrontement des officiers et des commissaires tout au long du XVIII^e siècle. On voit alors apparaître les fonctionnaires, avec des études du corps des Ponts et Chaussées et du corps des ingénieurs des fortifications...

Ce livre constitue un monument d'érudition dominée. Il nous charme. Mais, soyons objectif. En dépit de son volume, des lacunes apparaissent : aucun développement substantiel n'est consacré à l'armée, à la marine, à la police, qui furent d'indéniables – et admirables – instruments du développement de la puissance royale ; à un moindre degré, la lacune porte sur les services d'assistance et d'enseignement, dont les ministres ont commencé à se soucier.

Mais quittons cette pente où nous entraîne notre esprit critique toujours en éveil. Et profitons de cet admirable travail.

(1) Philippe Sueur : *Histoire du droit public français XV^e-XVIII^e* (col. Thémis droit ; Presses Universitaires, 1982, 2 vol.).

(2) Roland Mousnier : *Les institutions de la France sous la monarchie absolue 1598-1789*. Collection Quadrige/Manuels, Paris. Presses Universitaires de France, juin 2005. 1.280 pages, 35 euros.

Vacances intelligentes : un choix de lectures

Si vous cherchez, pendant l'été, quelques lectures propres à retenir l'attention de jeunes lecteurs difficiles, certains ouvrages, qui ne visent d'ailleurs pas spécifiquement un public d'enfants ou d'adolescents, pourraient vous être d'un précieux secours. Ils apprennent beaucoup, n'ennuient pas, et devraient se révéler plus utiles que les fastidieux devoirs de vacances.

Voyages dans le temps

En se lançant dans la série des *Manuscronautes*, Jean Malys a eu une idée heureuse et originale. S'il reprend le très classique concept du voyage dans le temps, toujours séduisant, il y apporte une variante bienvenue, puisque les jeunes héros, Nicolas et Marie, possèdent, grâce à leur grand-père érudit, un moyen de locomotion inédit : entrer dans l'univers du livre qu'ils lisent. De préférence les grands classiques grecs et latins, prétexte à une initiation ludique aux langues mortes. C'est ainsi que le premier épisode les a confrontés à César en pleine guerre des Gaules, et les deux suivants à Alexandre en train de conquérir l'Orient.

J'avoue, pour ma part, avoir un peu décroché en chemin car, si je peux encore admettre, voyage dans l'espace-temps oblige, que Nicolas soit le petit-fils d'Alexandre, l'aspect jeu informatique du récit, et les in-

cursions hallucinées dans l'Hadès ou en Atlantide qui en découlent, m'ont laissée perplexe. Sans doute n'étais-je pas la seule ainsi désorientée, tout lecteur de plus de vingt ans l'étant d'avance, car Jean Malys, pour les quatrième et cinquième tomes, a légèrement renoué avec une logique accessible aux adultes ordinaires.

Donc, dégoûté après avoir vu Troie traitée à la mode hollywoodienne, leur grand-père a décidé d'entraîner les deux cousins vers Iliou assiégué, et de leur offrir l'Illiade en direct. Beau programme, qui se gâte aussitôt, la bibliothèque magique ayant été frappée par un virus. De sorte que les textes se retrouvent dramatiquement mélangés. Après un passage involontaire par Coucou-les-Nuées, Aristophane ayant contaminé Homère, les trois explorateurs, débarqués en Troade, vont y être rejoints, abomination insane, par Dracula, échappé du roman de Stoker, et décidé à saigner Marie à blanc...

Achille et le manuscrit maudit, en dépit des apparences, suit une certaine logique commune, et déverse, mine de rien, une foule d'informations sur de jeunes lecteurs peut-être trop obnubilés par l'intrigue pour se rendre compte qu'on les instruit. Comme d'habitude, des extraits des textes utilisés courent en bas de page, et en version originale, ici le grec et l'anglais, avec l'espoir que ces langues paraîtront enfin attrayantes aux collégiens. Suite du précédent, *Hector et*

par **Anne BERNET**

la traqueuse de vampires poursuit le récit de la guerre de Troie, collant à Homère, mais avec, toujours, cette intrusion dans l'intrigue des vampires de Stoker, et de la fille de celui-ci, Carmilla, qui se révèle être l'arrière-grand-mère des enfants. Inutile de chercher à vous y retrouver dans une généalogie incompréhensible à qui n'a pas suivi depuis le début. Plus inquiétante s'avère en revanche la présence sous-jacente dans l'affaire du sataniste Alistair Crowley, qui est tout, sauf un personnage fréquentable, même à titre informatif...

Le tragique et la foi

Dans un autre registre, mais toujours avec une intention didactique, *Cent fables de La Fontaine* se veut une initiation au fabuliste, qui devrait plaire à tous les âges. Réunissant les pièces les plus connues, et d'autres qui le sont moins, Albine Novarino donne un vaste panorama où éclate tout le génie du Champenois et cette sagesse profonde qui n'a pas pris une ride. Des notes précisent le sens des mots et expressions vieillis, ou le contexte dans lequel la fable fut écrite. De très belles photographies en noir et blanc illustrent l'album. C'est Albine Novarino, encore, et selon le même concept, qui pré-

sente *Les plus beaux contes d'Andersen*, en cette année qui marque le bicentenaire de la naissance de l'écrivain danois. Une courte préface biographique rappelle comment un enfant pauvre de Fionie devint l'un des plus grands écrivains romantiques, et éclaire les raisons de la tristesse poignante qui, si souvent, marque une œuvre devenue universelle. À côté des célébrités *Poucette*, *La petite ondine* (plus connue comme la petite sirène), *La princesse au petit pois*, *La petite fille aux allumettes*, viennent s'inscrire des contes moins connus, tel *L'elfe des roses*.

Le monde d'Andersen est souvent tragique, mais transcendé par la foi de l'écrivain. L'on s'émerveillera d'autant plus que ces histoires, si peu gaies et dont le dénouement est presque toujours terrible, aient pu conquérir les enfants de tous les continents et s'inscrire dans ce trésor international des contes qui marquent les esprits.

Les illustrations, non moins intéressantes que celles de l'autre album, ont parfois une connotation macabre susceptible d'effrayer les plus petits.

Joie nostalgique

À l'heure de l'informatique et du virtuel triomphant, il existe une espèce de joie nostalgique à découvrir des livres comme l'on n'en fait plus de longue date en Occident. *Les merveilles de l'architecture en relief*, du Bulgare Anton Radevsky,

présente, à grand renfort de merveilleux plâtres et découpages, les réussites les plus remarquables de l'architecture mondiale à travers les siècles. Les pyramides, le palais de Minos, une ziggourat babylonienne, le Parthénon, la Tholos de Delphes, le pont du Gard, le Colisée, Sainte-Sophie, une pyramide maya, Saint-Basile du Kremlin, une pagode japonaise, Angkor, le Taj Mahal, Notre-Dame de Paris, Westminster, le Dôme de Florence, la tour de Pise, Saint-Paul de Londres, l'Empire State Building, un pont futuriste de Calatrava, la Sagrada Família de Barcelone, ou le musée Guggenheim se déploient ainsi de page en page, chefs d'œuvre miniatures qui vous rendent des yeux d'enfant.

D'autres illustrations, et de courtes notices, achèvent ce parcours. Une incontestable réussite, même s'il faut noter que le Mont-Saint-Michel n'est pas en Bretagne. Eu égard à la beauté du travail, et à sa délicatesse fragile, il vaudra mieux, toutefois, ne pas laisser le livre dans les mains des plus petits...

* *Jean Malys* : *Achille et le manuscrit maudit. Hector et la traqueuse de vampires. Les Belles Lettres. 235 et 450 p., 17 et 18 euros (111,51F et 118,07 F).*

* *Cent fables de La Fontaine. Les plus beaux contes d'Andersen. Omnibus-Presses de la Cité. 213 p., 27 euros (177 F).*

* *Anton Radevsky* : *Merveilles de l'architecture en relief. Éd. Flammarion. 20 p., 35 euros (230 F).*

LES FILMS D'AÔÛT

● **Mr et Mrs SMITH.** – Pas de vacances pour les Smith ! Mariés depuis "cinq ou six ans", Monsieur et Madame Smith, Brad Pitt et Angelina Jolie, forment un couple parfait. Ils sont jeunes, ils sont beaux, ils sont sympathiques et ils s'aiment. Ils s'aiment et s'adorent jusqu'au jour où chacun découvre l'activité "professionnelle" de l'autre. Ils sont l'un et l'autre... des "effaceurs", des tueurs professionnels. Le hic, c'est qu'ils travaillent pour deux services concurrents du genre "Pepsi contre Coca". Résultat, sans le savoir, ils se retrouvent souvent sur les mêmes "contrats".

Le jour où ils découvrent leur activité réciproque, entre les deux, c'est "Il était une fois la révolution" et la "guerre des Smith" qui commence. Comme ils sont mariés pour le meilleur et pour le pire, entre les deux ça va y aller sec... dans la lignée d'un True Lies version américanisée du film La Totale de Claude Zidi, matinée de La guerre des Rose et de Pas de vacances pour les Blues. Doug Liman signe un divertissement explosif du genre "comédie pop-corn" idéale pour l'été.

● **LA COCCINELLE REVIENT.** – Trente-six ans après Un amour de coccinelle, film produit par les studios Disney et réalisé en 1969 par Robert Stevenson, "Choupette", la petite "Coccinelle" tout droit sortie des ateliers de la firme automobile Volkswagen, trace de nouveau la route et tient le pavé dans ces nouvelles aventures remaniées pour les jeunes d'aujourd'hui par Angela Robinson. De l'humour bon enfant qui fonctionne toujours et qui donnera un parfum de nostalgie aux plus "vieux".

● **LA CLOCHE A SONNÉ.** – Quand un groupe de citadins stressés, manquant d'oméga 3, ayant des difficultés relationnelles et ayant besoin d'un "break" se retrouvent pour un stage de "déstressage" chez un pseudo Freud, Fabrice Luchini, du genre "l'homme qui murmurait à l'oreille des vaches" aux méthodes "révolutionnaires", cela donne une gentille comédie bucolique, avec quelques scènes irrésistibles de drôlerie, qui tape sur le dos de tous les psys de pacotille, orchestrée par Bruno Herbulot et interprétée notamment par François Cluzet, Elsa Zylberstein, Cartouche et Valérie Bonneton.

● **SERIAL NOCEURS.** – Quand ils ne travaillent pas ensemble dans leur cabinet de "conseillers-conciliateurs" en divorce, John et Jeremy, Owen Wilson et Vince Vaughn, "tapent l'incruste" comme on dit, en allant dans les réceptions de mariage où ils ne sont pas invités. Leur but : manger à l'œil, "draguer" les jeunes femmes, célibataires ou non, et s'amuser. Grâce à leur tenue toujours correcte, à leur bonne humeur et à leur bagout, ils y parviennent toujours. Sauf que leur "jeu" parfaitement rodé va connaître un raté le jour où, ayant forcé les portes du mariage de la fille de l'un des plus hauts fonctionnaires américains, Christophe Walken, ils vont à leur tour être pris dans le filet de l'amour, le vrai...

Une grosse farce potache, amusante mais pas toujours légère-légère du côté des gags souvent au-dessous de la ceinture, réalisée par David Dobkin.

Alain WAELKENS

Philippe d'Hugues LES ÉCRANS DE LA GUERRE

Accrocs de la magique lanterne, voici un livre à serrer au plus tôt sur vos rayons ; un ouvrage courageux, nécessaire et – ce qui ne gêne rien – très bien écrit. Avec une précision d'entomologiste, Philippe d'Hugues nous détaille la situation et l'évolution du cinéma français de 40 à 44, alors que la France n'était pas libre.

Qu'advint-il de son septième art, très brillant avant le conflit ? Quel fut réellement l'impact des autorités d'occupation sur le travail des créateurs ? Qui sont les metteurs en scène, les dialoguistes, les photographes, les acteurs qui montent ou qui durent ? Ceux aussi qui disparaissent... L'auteur redresse bien des jugements oiseux, dégonfle des baudruches, propose à notre admiration des chefs-d'œuvre inconnus.

On comprend qu'il s'agit d'un bouquin essentiel à conserver près du Brasillach, du Sadoul et du Tulard, il ressuscite aussi ces années où deux heures de salle obscure se voulaient une thérapie d'optimisme et de rêve, indispensable à toute survie.

Monique BEAUMONT

* Philippe d'Hugues : Les écrans de la guerre : le cinéma français de 1940 à 1944. Préface d'Alexandre Astruc. Éd. de Fallois. 18 euros.

D.V.D.

Hercule Poirot

■ C'est en 1921 qu'Agatha Christie créa le personnage d'Hercule Poirot. Le détective belge exerçant ses talents en Angleterre devait être le héros de trente romans et de dizaines de nouvelles. Avec sa petite taille, sa vanité et ses moustaches recourbées, Poirot avait tout pour être ridicule mais, selon Agatha Christie elle-même, l'enquêteur était « un cerveau sur pattes » et ses déductions n'avaient rien à envier à Sherlock Holmes. Interprété au cinéma par Albert Finney ou Peter Ustinov, c'est pour le petit écran David Suchet qui endosse le costume sur mesure d'Hercule.

Un coffret de quatre D.V.D. nous présente les dix épisodes de la première saison, diffusés initialement sur le continent par Télé Monte Carlo. David Suchet est parfait dans le rôle et l'ambiance des années 1930 fort bien restituée. Les scénarii sont fidèles à l'œuvre originale et, cerise sur le gâteau, on peut suivre un entretien avec l'acteur principal, du réalisateur et de François Rivière, auteur d'une biographie d'Agatha Christie. À regarder en dégustant une tasse de thé et quelques roties, naturellement.

Renaud DOURGES

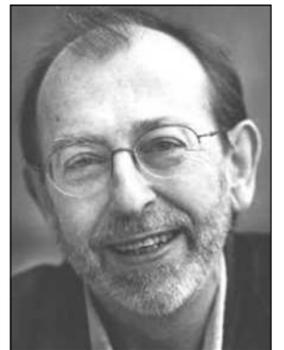
* Références : Hercule Poirot. Saison 1. 4 D.V.D., durée 8 h 30. Distribution GCHV. prix moyen : 34,50 euros.

Bibliographies

Nous avons déjà signalé dans par Pierre LAFARGE injuste, plume pamphlétaire.

Dans les volumes 4 prennent place le monumental Joseph de Maistre (1753-1821), dont l'actualité éditoriale est fort importante (nous en reparlerons) et le discret mais si pénétrant philosophe ardéchois Gustave Thibon (1903-2001). Ajoutons que ce volume contient également les bibliographies d'Ernest Renan, dont on connaît l'influence sur Maurras et Charles Péguy.

lume 4 prennent place le monumental Joseph de Maistre (1753-1821), dont l'actualité éditoriale est fort importante (nous en reparlerons) et le discret mais si pénétrant philosophe ardéchois Gustave Thibon (1903-2001). Ajoutons que ce volume contient également les bibliographies d'Ernest Renan, dont on connaît l'influence sur Maurras et Charles Péguy.



Alain de Benoist

Maurras figurait dans le second volume. Le troisième offrira au lecteur royaliste le détail de l'œuvre de Louis de Bonald (1754-1840), père de la contre-révolution, de Léon Daudet (1867-1942), ténor de l'Action française, député royaliste de Paris, ardent polémiste mais également romancier fécond et excellent mémorialiste, de Jacques Bainville (1879-1936), qui alliait à ses talents d'historien, un goût littéraire qui le rattachait au XVIII^e siècle, d'Henri Massis (1886-1970), rigoureux essayiste néo-thomiste injustement oublié, et Georges Bernanos (1888-1948) dont on ne présente plus la pénétrante œuvre romanesque tout comme la puissante, mais parfois

Saluons donc le minutieux travail d'Alain de Benoist, qui malgré certains oublis et coquilles inévitables, représente une somme documentaire et analytique des plus précieuses, qu'elle soit utilisée par l'universitaire ou par l'amateur éclairé.

* Alain de Benoist : Bibliographie générale des droites françaises, Éd. Dualpha. Volume 3, 650 pages et Volume 4, 738 pages. Prix : 39 euros le volume.

Pas de rue à Paris pour Jean-Paul II ou Louis XVII

MAIS DES PLACES " HENRI KRASUCKI " ET " MEDHI BEN BARKA "...

Le maire de Paris, Bertrand Delanoé, a inauguré, le 23 juin, dans le XX^e arrondissement, à l'angle des rues Levert et des Couronnes, une place dédiée à Henri Krasucki, ancien secrétaire général de la C.G.T. et dirigeant communiste, décédé en 2003.

Cette inauguration marque un certain empiètement, puisqu'il existe une règle non-écrite à la Ville de Paris, jusqu'alors rigoureusement respectée, qui veut que l'on attende cinq ans après un décès pour attribuer le nom d'une personne à une voie de la capitale. Une seule exception avait été faite, en 1970, pour donner, à la place de l'Étoile, le nom du général De Gaulle. Pour Bertrand Delanoé, soucieux de donner un gage à ses alliés communistes, Krasucki vaut bien De Gaulle...

S'il fallait absolument transgresser la règle des cinq ans pour une personnalité, le maire de Paris aurait pu le faire pour un autre Polonais, le pape Jean-Paul II... On attend d'ailleurs la réponse du maire à la proposition que lui avait faite en ce sens, en avril, au nom du groupe U.M.P., Claude Goasguen.

Le maire de Paris aurait pu aussi retenir la proposition que lui a faite, lors de la séance du Conseil de Paris, le 20 juin, Jack-Yves Bohbot,

conseiller de Paris U.M.P., élu dans le III^e arrondissement

– où se trouvait le donjon du Temple – d'attribuer le nom du jeune roi Louis XVII à une rue ou à une place de Paris. Dans son intervention, J-Y Bohbot a rappelé que « la seule culpabilité de ce jeune roi était sa naissance », indiquant notamment « Après la prise des Tuileries, il est emprisonné dans le donjon du Temple avec la famille royale, et ses conditions de détention se détériorent notablement pendant la Terreur, puisqu'il est séparé de sa mère et de sa sœur. Il est séquestré et maltraité dans une pièce sans ouverture, ce qui achève de ruiner sa santé physique et mentale. Un célèbre livre – la Chambre de Françoise Chandernagor – retrace admirablement les derniers mois de cet enfant dans la prison du Temple et dénonce l'implacable machine administrative qui écrase le jeune roi. Le destin de Louis XVII marque à jamais l'histoire de notre ville et de nombreux Parisiens considèrent que ce jeune enfant, pris dans des tourmentes politiques qui lui échappaient, reste avant tout la victime d'un système. Notre ville et notre République ont

par Didier BÉOUTIS

besoin de s'unir autour de valeurs fondamentales,

affirmées par la Déclaration des droits de l'homme et qui prohibent la maltraitance, l'enfermement arbitraire et la torture morale ».

Services éminents...

Ce plaidoyer n'a visiblement pas convaincu le maire de Paris, puisque Jean-Pierre Caffet, son adjoint socialiste chargé de l'urbanisme, a répondu négativement, en justifiant son refus par trois considérations :

– la Révolution est un « bloc », et en remettant en cause tel ou tel épisode de la Terreur, c'est le fondement même de la Révolution et donc de la République que l'on remet en cause ;

– depuis deux siècles, la Ville de Paris a débaptisé des places qui portaient des noms de rois (Louis XV, Louis XVI), et non l'inverse ;

– l'attribution d'un nom à une rue est un hommage à une personnalité qui a rendu des services éminents à la Ville de Paris, ce qui n'est pas le cas de Louis XVII ;

On ne reviendra pas sur le caractère psycho-rigide de la première

justification, qui montre que la gauche française n'a pas évolué depuis... Clemenceau, ni sur la seconde considération, purement factuelle, qui ne signifie rien. On s'attendra en revanche sur la dernière considération. S'il fallait limiter les attributions de rues à des personnalités ayant rendu des services éminents à la Ville, il faudrait débaptiser de nombreuses voies, dont de nombreuses attribuées depuis 2001...

On se demande en effet quels "services éminents" Henri Krasucki a pu rendre à la Ville de Paris, et plus encore... Medhi Ben Barka, le chef de l'opposition au roi du Maroc, enlevé, dans des conditions mystérieuses, boulevard Saint-Germain en octobre 1965, puis assassiné, dont le nom a été donné, il y a quelques mois, à une place au carrefour de la rue de Rennes et du boulevard Saint-Germain.

Le Conseil de Paris a donc voté contre la proposition d'une voie au nom de Louis XVII. Cette proposition a tout de même obtenu deux voix, venant d'élus de l'U.M.P. : celles de Jack-Yves Bohbot, son auteur, et de Cécile Renson, élue du XV^e arrondissement.

Crimes d'hier, d'aujourd'hui et d'ailleurs

Si les romans policiers abondent dans les gares et les aéroports, c'est qu'ils constituent la lecture la plus délassante et ne sont pas, pourvu que vous les choisissiez avec discernement, une sous-littérature sans profit.

Magistrat novice

Le polar historique est à la mode, et souvent d'une remarquable qualité dans la reconstitution d'une époque, d'une ambiance. Quel que soit votre siècle de prédilection, vous trouverez une intrigue criminelle à y élucider. Existente ainsi plusieurs séries ayant pour cadre la Rome républicaine ou impériale et, si j'ai souvent dit tout le bien que je pensais des aventures de Gordien le Limier, contemporain de Cicéron mis en scène par l'Américain Steven Saylor (10-18), l'astucieux détective a fait des émules.

Le héros de John Maddox Roberts, Decius Cæcilius Metellus, est le dernier en date. En cette année 70 avant notre ère, Rome émerge de la guerre servile, de la révolte de Sertorius, de la guerre en Orient, Pompée prend dans la République une place prépondérante, et Metellus, au commencement de son *cursus honorum*, est membre de la Commission des Vingt-Six, c'est-à-dire responsable de l'ordre et de la sécurité d'un quartier de la Ville, en l'occurrence Suburre, rendez-vous de la racaille. Nul ne s'étonne d'y ramasser des cadavres d'affranchis enrichis et de gladiateurs sur le retour.



Il faut l'innocence d'un magistrat novice pour prétendre résoudre ces crimes sans intérêt. Au grand dam des dirigeants, car, sous ces règlements de comptes sordides se dissimule une affaire d'État que tout homme sensé soucieux de sa carrière éviterait de déterrer... L'ennui étant que Metellus est fort entêté. Même si Roberts a, de Rome, une vision très américaine, parfois simpliste et caricaturale, *Échec au Sénat*, son premier titre traduit en français, se laisse lire sans déplaisir.

La société et ses lois

Mauvais coup pour Éraste Petrovich Fandorine, conseiller en charge des Affaires spéciales à Moscou. Le Groupe de Combat, organisation terroriste qui s'est illustrée, en cette année 1891, par

une effarante série d'attentats, vient d'assassiner le nouveau gouverneur de Sibérie. Comble de l'audace, le meurtrier s'est fait passer pour Fandorine lui-même...

Peu de gens étant au courant de la mission d'Éraste Petrovich, ce détail prouve l'existence d'un traître au plus haut niveau des services de sécurité. Alors qu'il s'emploie à le démasquer, Fandorine se voit adjoindre l'élégant colonel-prince Pojarski, ambitieux prêt à tout pour parvenir aux sommets, mais aussi le premier homme d'une intelligence égale à la sienne qu'il ait jamais croisé. Pris entre les douteuses méthodes Pojarski, et le mystérieux Grin qui dirige le groupuscule terroriste, Éraste se prend à douter de mener à bien sa mission.



Au fil d'une série riche en rebondissements, suspens, humour, clins d'œil aux maîtres de la littérature, Boris Akounine confronte l'invincible et génial Fandorine à une galerie criminelle où se côtoient voleurs, escrocs, tueurs en série, nationalistes tchéchènes, espions, serviteurs de la raison d'État ; mais, en focalisant le récit sur ces coupables, en dévoilant l'intangible humanité, le romancier contraint Fandorine, et le lecteur, à se poser de dérangeantes questions sur la société et ses lois.

Le conseiller d'État, dernier épisode traduit, révèle un héros dépourvu de toutes ses illusions quant au pouvoir et à ceux qui s'en servent. Comment Akounine utilisera-t-il cette prise de conscience et cette remise en cause de Fandorine ? Avec son incontestable et constante habileté, sûrement.

Piège impitoyable

Édimbourg, 1987 : une ville en apparence paisible noyée sous un printemps pluvieux. Une ville, en réalité, gangrenée par la corruption et la drogue, où, en un mois, un tueur a étranglé trois fillettes sans laisser derrière lui le moindre indice. De quoi désespérer les plus optimistes, même l'inspecteur Rebus qui, en dépit d'une longue série d'échecs personnels, s'obstine à croire un peu en l'homme, et beaucoup en Dieu. Quel est le but du tueur ? Y a-t-il un rapport entre les crimes et les incompréhensibles lettres anonymes que reçoit Rebus ? Et dans ce cas, l'inspecteur ne devrait-il pas savoir qui se cache derrière tout cela ?

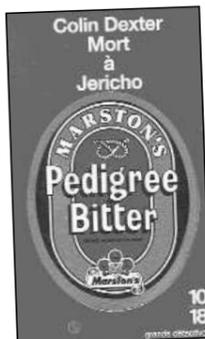
par
Anne BERNET

Tout serait plus facile si Rebus n'avait occulté jusqu'à l'amnésie le pire souvenir de son existence : son passage dans les forces spéciales britanniques. Il doit pourtant retrouver la mémoire et identifier l'ennemi avant qu'un piège impitoyable se referme sur lui et les siens.

L'étrangleur d'Édimbourg, de Ian Rankin, inédit en France, ouvre le cycle des investigations écossaises de l'inspecteur Rebus. Dans une atmosphère de pluie, de vent, d'angoisse et de brouillard, ce premier volet, en livrant le passé du héros, devient la clef indispensable de la série dont bien des détails, sans cela, demeureraient indéchiffrables.

Questions gênantes

Colin Dexter est le créateur de l'inspecteur Morse, flic alcoolique, agnostique, désespéré, qui traînait son spleen dans Oxford avant que le romancier le laisse succomber à sa vieille cirrhose. La série, reflet sombre et sans concession de l'Angleterre contemporaine, n'est pas propre à remonter le moral mais certaines de ses enquêtes, très noires, sont des modèles du genre.



Tel *Mort à Jéricho*, où Morse a la surprise de reconnaître, dans le cadavre qu'il vient de dépendre, une séduisante enseignante pour laquelle ce célibataire endurci avait eu un coup de cœur. Pourquoi Anne Scott, enceinte, s'est-elle suicidée ? Lequel de ses nombreux amants était le père de l'enfant ? Le chantage qu'exerçait sur elle un voisin voyeur avait-il un autre objet qu'une vie privée trop agitée ? Autant de questions que Morse devra poser, quitte à perdre ses dernières illusions sur son amour d'automne.

Questions gênantes, encore, dans *Service funèbre*. En reprenant le dossier des événements qui ont endeuillé la paroisse Haute Église de Saint-Frideswide, Morse n'adhère pas aux hypothèses de ses collègues. Certes, le marguillier, assassiné, volait la quête pour payer ses dettes de jeu. Certes, sa femme était la maîtresse de l'organiste. Certes, il semble avéré que l'on faisait chanter le pasteur à propos de son goût pour les petits garçons, et cela expli-

querait qu'il ait sauté du clocher. Mais...

Tandis que des cadavres insoupçonnés jaillissent des cryptes, Morse, soudain très humain, oublie son cynisme et cède à des angoisses existentielles, attitude chez lui inattendue qui donne à ce volume une profondeur rare.

Message d'une morte

En franchissant l'Atlantique, la littérature policière change de style, et privilégie l'action plutôt que la psychologie. Cela produit aussi de bons résultats.

Le docteur Beck vit avec l'insupportable souvenir de l'assassinat de son épouse, survenu quelques jours après leur mariage. Or, la veille du huitième anniversaire du drame, un message s'affiche sur l'ordinateur du veuf inconsolable. Un message si intime qu'une seule personne au monde pourrait en être l'auteur, si elle n'était dans la tombe...

Saisi d'un espoir délirant, Dvid Beck voit apparaître à l'écran, filmé en direct par une caméra de surveillance, le visage de sa femme, et ce message : « **Ne le dis à personne !** » Que s'est-il vraiment passé huit ans plus tôt, le soir où le docteur Beck a été laissé pour mort tandis qu'un tueur enlevait Elizabeth ? Est-elle toujours en vie, et dans ce cas, pourquoi avoir

monté cette mise en scène macabre ? Ou quelqu'un essaie-t-il de rendre David fou ? Reprenant l'affaire, Beck se lance sur une piste bientôt semée de cadavres, et se transforme, pour la police, de victime en suspect numéro 1.



Harlan Coben signe, avec *Ne le dis à personne !*, un excellent roman policier, en dépit d'une légère tendance au politiquement correct, où une intrigue sentimentale très fleur bleue se mêle cependant à des scènes de torture d'un réalisme assez pénible. ■

* **John Maddox Roberts** : *Échec au Sénat*. Coll 10-18. 290 p., 7,17 euros (47 F).

* **Boris Akounine** : *Le Conseiller d'État*. Presses de la Cité. 465 p., 13,60 euros (89 F) ou 10-18. 8,38 (55 F).

* **Ian Rankin** : *L'étrangleur d'Édimbourg*. Le Livre de poche. 285 p., 6 euros (39,40 F).

* **Colin Dexter** : *Mort à Jéricho*. Service funèbre. 10-18. 300 et 285 p., 7,17 euros (47 F).

* **Harlan Coben** : *Ne le dis à personne...* Presses Pocket. 430 p., prix non communiqué.

LUS AUSSI

● Alain Vince : *DU RAISINÉ SUR LE P'TIT LU*

Nantes, par un mois de juillet torride. Inspectrice stagiaire, Sylvie Boutron rêve de changer de vie. À n'importe quel prix. Et quand le hasard lui fait découvrir le produit d'un hold-up commis par un obscur groupuscule gauchiste, elle abat froidement les témoins afin de garder l'argent. Le crime parfait ? Voire... Bien mal acquis ne profite jamais, surtout quand un juge enragé, fille d'une des victimes, jette à vos trousses la fine fleur du terrorisme international et que même vos amis ont une drôle de façon de vous rendre service. Gentiment immoral, d'une construction cinématographique efficace, ce roman vaut d'abord par son atmosphère, celle d'un Nantes interlope écrasé de chaleur.

* *Terre de Brume*. 74 avenue de Paris. 35000 Rennes. 265 p., prix non communiqué.

● Paul Kemprecos : *LE MEURTRE DU MAYFLOWER*

Plymouth, lieu mythique du débarquement des Pères Pèlerins du Mayflower, vénéré par les Américains, qui n'ont pas tant de sites historiques à leur disposition. Pour les Indiens, en revanche, le symbole du début de leurs malheurs... Serait-ce la raison qui aurait poussé un avocat peau-rouge, très engagé dans la défense des droits de sa minorité, à assassiner le gardien de nuit qui l'aurait surpris essayant d'incendier le village-musée ? Chargé d'innocenter Maître Quint, lequel est fort peu coopératif, le privé Platon Socaridès va découvrir que les Indiens ne sont plus ce qu'ils étaient, qu'ils ont le sens des affaires, et que cela suscite des jalousies. Un bon polar, sans sexe ni violence gratuite.

* *Le Livre de poche*. 350 p., 6 euros (39,40 F)

● Mary Jane Clark : *VOUS NE DEVINEREZ JAMAIS !*

Bon sujet pour une jeune journaliste de télévision ambitieuse : l'on vient de retrouver, avec quarante ans de retard, les restes d'un adolescent mystérieusement disparu à Palissades Park, peu avant la destruction de cette célèbre fête foraine new-yorkaise. Il n'est pas toujours sage de remuer le passé, et tandis que Laura prépare son reportage, ceux qu'elle devait rencontrer disparaissent les uns après les autres. Pas de mort naturelle. Dans l'exacte lignée de Mary Higgins Clark, moins l'atmosphère de terreur à l'état brut qui caractérisait les premiers livres de sa parente, Mary Jane Clark tresse une solide intrigue policière, là encore sans violence et sans sexe.

* *Le Livre de poche*. 350 p., 6 euros (39,40 F)

Au cœur de l'été

Nous voici "au cœur de l'été" : j'af- par Mais, du côté du parking, notre taverne ar-

fectionne particulièrement cette expression banale, car le cœur de l'été, c'est l'adolescence de l'année et même un reste d'enfance toujours lié au souvenir des "grandes vacances" de notre temps jadis. Il nous semble que la

Où l'on retrouve une intrusion facétieuse de l'ancienne mythologie dans les Actes des Apôtres.

France même, au-delà de nos vies personnelles, ressent le besoin des rêves errants, capricieux et souvent bizarres, et que les étés, en dépit des turpitudes de l'actualité, doit nous réserver une porte ouverte sur le pays surréel du loisir...

Est-ce par le retour de réminiscences du temps scolaire déjà sensible à la poésie du mystère ? Je retrouve un vieux compagnon de fugues poétiques, le Rimbaud du Bateau ivre et de L'Alchimie du Verbe : « J'aimais les peintures idiotes, dessus de portes, décors, toiles de saltimbanques, enseignes... ». Qui dira la puissance évocatrice des enseignes ? Je vois inscrit, au-dessus de la porte du bistrot-restaurant du centre commercial, ce titre : Les Iris Bleus.

Cette floraison imaginaire m'apparaît encore comme le signe d'un triomphalisme naïf et familier, ces iris bleus étant comme des ombres transposées des lys royaux : c'est ainsi qu'en héraldique, sur certains blasons, le motif des "ombres du soleil" reproduit l'astre du jour en bleu, en rouge ou en vert ; il n'est noir que dans le poème de Gérard de Nerval : « ...le Soleil noir de la mélancolie ». Cet astre surréel et paradoxal fut pour nous jadis le signal d'une évasion de l'esprit, comme l'apparition du Corbeau d'Edgar Poe qui répète « Never more » ("Jamais plus").

bore désormais un autre nom : Bienvenue à bord et offre un style résolument maritime : des hublots le long du comptoir, et une profusion de gravures navales ; sur les tables, la carte du port de Hong-Kong et de ses abords. Nous retrouvons le Bateau ivre de Rimbaud, sans que l'ardoise prometteuse du "plat du jour" et du dessert rituel n'abolisse le petit délire passager des rêveries inspirées des anciennes marines... Y a-t-il dans ces invitations au voyage quelque tentation anarchique ou quelque sournois rappel d'un paganisme lointain ? Les fantaisies mythologiques inspirées par le royaume de Neptune ne pourraient-elles pas conserver une certaine innocence ?

Castor et Polux

J'ai retrouvé une présence paradoxale de cet univers-là dans les Actes des Apôtres, au chapitre vingt-huitième. Saint Paul et ses compagnons vont quitter la Crète pour rejoindre Rome : « Au bout de trois jours, nous embarquâmes sur un vaisseau d'Alexandrie, qui avait passé l'hiver dans l'île et qui portait comme enseigne Castor et Polux. Nous abordâmes à Syracuse... » Cette soudaine et indirecte apparition des "divins frères d'Hélène" dans le texte sacré ressemble à une mystification aimable : une intrusion facétieuse de l'ancienne mythologie qui ferait songer aux navigations comiques de Jacques Perret dans La Compagnie des Eaux, ou aux notices rédigées par La Varende pour ses maquettes de navires. Mais peut-être aussi la présence des Dioscures veut-elle nous rappeler l'urgence de conserver dans nos mémoires quelques-unes des fictions inventées par ces païens antiques dont saint Paul lui-même, si ma mémoire est bonne, nous dit qu'ils ne furent pas laissés sans lumières...

■ Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.

Ouvrages déjà présentés

dans le Trésor de l'Action française

- Charles Maurras : *Anthinéa* (3/3/2005), *Au signe de Flore* (16/9/04), *L'avenir de l'intelligence* (7/10/04), *La Contre-Révolution spontanée* (17/2/05), *La Démocratie religieuse* (5/5/2005), *De Démos à César* (17/3/04), *Le dilemme de Marc Sangnier* (19/5/05), *Kiel et Tanger* (16/12/04), *Mes idées politiques* (4/11/04), *Trois idées politiques* (2/12/04).
- Jacques Bainville : *Les conséquences politiques de la paix* (6/1/2005), *Histoire de France* (21/10/04), *Napoléon* (7/4/05).
- Léon Daudet : *Bréviaire du journalisme* (16/6/05), *Le stupide XIX^{ème} siècle* (21/4/2005), *Les Universaux* (18/11/04), *Vers le Roi* (20/1/2005).
- Pierre Gaxotte : *La Révolution française* (21/7/05)
- Augustin Cochin : *Les sociétés de pensée et la démocratie moderne* (3/02/05).
- Léon de Montesquiou : *Le système politique d'Auguste Comte* (2/6/2005). Si vous désirez vous procurer tel ou tel de ces ouvrages vous pouvez interroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

L'Ordre et le Désordre

Les "idées positives" et la Révolution

de Charles Maurras

par Grégoire DUBOST

En publiant *L'Ordre et le Désordre* en 1948, Charles Maurras dresse un réquisitoire sévère contre la Révolution française. L'ouvrage, qui compte une soixantaine de pages, comporte cependant quelques nuances : « Nous ne nions pas le mal du passé, ni le bien du présent. » Pour l'auteur, qui compare république et monarchie, la question qui se pose est simplement de savoir quel régime a rendu la plus grande somme de services à la France.

Sa démonstration débute par cette affirmation : « Une seule chose importe : le vrai. » Mais qu'est-ce qu'une idée vraie ? C'est « une idée que les faits de la vie ou confessent ou confirment », qui « ne conduit pas nécessairement au réel », mais qui « écarte l'impossible ». Pour distinguer le vrai du faux, c'est la raison qu'on prendra pour arbitre. Comme les gens du dix-huitième siècle ? Pas tout à fait. Selon Maurras, « tout en invoquant la raison », ceux-ci « eurent le tort de raisonner peu et fort mal ».

Du bon usage de la raison

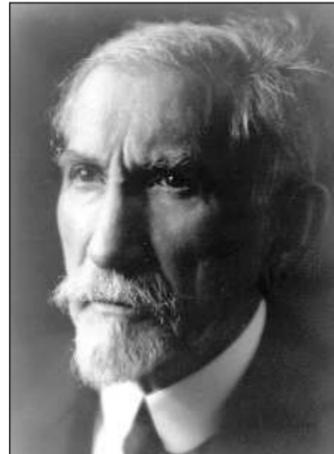
Peut-être avaient-ils accordé une confiance trop grande à la liberté ? Certes, elle est utile ; « la curiosité et la tolérance, l'hospitalité de l'esprit » sont même indispensables : « Consentir au malaise de la surprise, en extraire une joie vivace, désirer la secousse de l'inconnu, aimer à se trouver désorienté et perplexe [...] c'est la préface nécessaire de tout mouvement méthodique de la raison. » L'esprit de liberté présente néanmoins un tort essentiel, celui de « prétendre suffire à tout et tout dominer », alors qu'« il n'est qu'un commencement ». En effet, « les purs flambeaux de la Liberté » « ne feront jamais distinguer le principal ou le secondaire, l'antécédent ou le conséquent, le préférable ou le postpossible ».

Aussi, « si l'on veut remuer et vivre, il faut sortir de cet état de liberté comme on sort de prison ». « Il faut adopter un principe et s'en tenir à lui. Ce n'est pas pour anéantir toutes les idées différentes, c'est pour les composer autour de leur centre normal, pour les ranger et les graduer... »

User ainsi de la raison, « ce n'est point faire preuve d'individualisme mais du sentiment opposé ; c'est se réclamer de principes également communs, non seulement aux hommes, mais à tous les esprits, qu'ils habitent Mars ou la Lune »... C'est d'ailleurs « en appliquant ces principes supérieurs aux données empiriques de la vie politique » que « d'exercés dia-

lecticiens ont, de siècle en siècle, établi l'ensemble de ces idées positives, qu'on peut aussi nommer vérités empiriques ».

La méthode étant définie, il convient non pas de « rêver la Constitution la plus "idéale" », mais de chercher « quelle serait la plus utile », avec l'idée que « la saine politique se subordonne à l'intérêt de la communauté politique réelle la plus étendue et la plus résistante ». « Nous disons réelle car il s'agit d'intérêts déjà existants [...]



Charles Maurras

Nous disons la plus étendue, parce qu'il s'agit de trouver une loi applicable au plus grand nombre de cas. Mais nous ajoutons cette condition de plus résistante pour bien spécifier de quelle sorte de réalité il s'agit ; une coalition, une alliance, souvent même une confédération ne sont pas de ces réalités politiques supérieures dont nous parlons. »

La réalité nationale

Voilà pourquoi la nation est au cœur de nos préoccupations. Son unité, qui « reste pour nous le plus nécessaire de tous les biens », s'inscrit dans l'histoire. À « la souveraineté de dix millions d'électeurs français représentée par des bulletins de vote ou par des élus », on opposera donc « l'autorité d'un milliard de Français morts et d'un milliard de Français à naître représentés, ceux-là, par la Maison de France et par le chef de cette Maison ». À en croire quelques-uns, « pour faire du nouveau qui fût excellent, il suffirait de casser du vieux ». Même si « la vraie tradition est critique », ils oublient que « la durée est le fruit des épreuves de l'expérience : grave indice du vrai et du bien ».

Fort de cet enseignement, quel objectif faudra-t-il poursuivre ? Il

ne doit être placé « ni dans l'égalité, ni dans l'inégalité de qui que ce soit » ; « l'objectif idéal des sociétés, c'est leur prospérité générale ». « L'inégalité humaine est un fait. L'égalité n'en est pas un. Il faut mettre de l'égalité en certains objets. Il ne faut pas en mettre en tout. Voilà l'essentiel de notre doctrine. »

Maurras précise que « le seul État français qui ait le sens commun comporte au centre un roi puissant, à la périphérie des organisations autonomes ». « En effet, notre État doit être fortifié tout autant que limité et limité tout autant que fortifié. Il faut sacrifier au génie de l'autorité le ridicule verbiage du Parlement central ; il faut au contraire, favoriser, aider, émanciper et réorganiser tous les corps, compagnies et communautés susceptibles de s'exprimer par des assemblées locales, professionnelles ou religieuses... »

Le despotisme de l'individualisme

Le constat est clair : sur un fondement individualiste, on « ne peut concevoir ni réaliser autre chose que le despotisme de l'État ». « Cet État tient les personnes et les biens. Chacun se trouve seul contre l'État, expression de tous... » « De l'individualisme absolu à l'État absolu, la chaîne est logique. Les événements ne s'enchaînent pas moins que les idées, du régime de la Déclaration des droits de l'homme au régime de la terreur. »

Quelles leçons tirerons-nous de l'histoire ? « Nous voyons à quel point la douceâtrerie humanitaire est contiguë au sectarisme sanglant. J'en conclus qu'il faut éviter cette douceâtrerie. Je conclus que le meilleur moyen d'éviter 1793 sera toujours de s'opposer à 1789. » Quant au roi, il sert si bien l'intérêt de la France « qu'après avoir fait la nation, il ne cessa de l'étendre et de la fortifier ». La Restauration conforte Maurras dans ses convictions : « L'État modèle [...] est assez sage pour ne pas vouloir la guerre, mais assez fort pour ôter au monde l'envie de la lui déclarer. Quel État français s'est trouvé dans ces conditions depuis 1789 ? [...] Seuls répondent à la définition de l'État suffisant, de l'État juste, les trois règnes qui vont de 1815 à 1848. » La monarchie future y répondra à son tour !

* Charles Maurras : *L'ordre et le désordre - Les "idées positives" et la Révolution. Éditions Self, 1948, 63 pages.*



CONDAMNÉE PAR "L'HISTOIRE"...

Deux sénateurs de gauche, Bariza Khiari et Jean-Pierre Michel (Libération du 27/06/05) enragent parce qu'une loi votée le 23 février dernier reconnaît le « rôle positif de la présence française outre-mer » ; «... il n'est pas digne que notre gouvernement tente de gommer les aspects négatifs de la colonisation et s'arroge le droit d'affirmer, conforté par sa majorité parlementaire, que le rôle de la présence française outre-mer puisse être qualifié de globalement positif sans que les travaux relevant d'une démarche scientifique n'aient établi ces faits ; cette appréciation est du ressort des historiens et d'eux seuls ». Sans doute convient-il de s'en remettre aux historiens. Mais, justement, beaucoup d'entre eux établissent un bilan positif de la colonisation française, ce qui n'apparaît pas aujourd'hui dans nombre de manuels scolaires. C'est pourquoi la loi du 23 février permettra de rétablir un peu la vérité face à l'histoire partielle trop souvent enseignée jusqu'à présent sur la colonisation.

Mais la meilleure est dans cette affirmation de nos deux sénateurs : « La colonisation a eu des effets contradictoires et des ambiguïtés, mais pour autant elle s'inscrit dans un processus global qui a été condamné par l'Histoire quelle que soit la puissance occupante ». Condamnée par Sa Majesté L'Histoire, la colonisation ne peut pas, évidemment, avoir eu de rôle positif. Et si les historiens contredisaient l'Histoire ? ■

Anniversaire

Le 15 juillet 2005, à Belgrade en Serbie, à l'occasion de son anniversaire le Prince Héritier de Serbie Alexandre Karageorgevitch a reçu les félicitations du roi de Suède, du grand-duc de Luxembourg, du prince du Liechtenstein, de nombreux membres des familles royales d'Europe notamment du Portugal, d'Italie, présents à Belgrade, ainsi que de nombreux représentants de tous les États européens. Assistaient aussi à cet anniversaire le président de la République serbe et la totalité des ambassadeurs accrédités à Belgrade. Les autorités religieuses étaient naturellement les premiers à apporter au Prince leurs vœux. G.B.

La crispation des libéraux

L'échec du projet d'O.P.A. prêt à PepsiCo sur Danone fait enrager les euro-mondialistes. Philippe Reclus répand sa bile dans son éditorial du Figaro du 26 juillet : « Que le patriotisme économique s'en trouve revigoré fera plaisir à certains, écrit-il. En voulant précéder l'opinion, elle [la classe politique] vient de relayer un peu plus l'image d'un pays crispé et replié sur lui-même, angoissé par la menace de l'extérieur, par le plombier polonais comme par la multinationale américaine. »

Les multinationales américaines ne manquent pas d'avocats au Figaro. P.P.

53^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE L'ACTION FRANÇAISE

TOUS AU CAMP MAXIME REAL DEL SARTE !

Sur l'aimable invitation et avec la présence effective de S.A.R le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme, l'université d'été de l'Action française rassemblera lycéens, étudiants et jeunes travailleurs au château de Lignières (Cher) du mercredi 24 août au jeudi 1^{er} septembre 2005. Un programme d'études est prévu.

* Prix : 120 euros.

* Renseignements et inscriptions à l'Action française - CMRDS, 10 rue Croix-des-Petits-Champs 75001 Paris.



Journée Portes ouvertes

Samedi 27 août 2005

Château de Lignières (Cher)

- 10 heures : Les nouveaux enjeux des collectivités locales. Débat avec des élus locaux royalistes.
- 10 h 30 : La Résistance royaliste en Berry (François-Marie FLEUTOT).
- 12 h 30 Déjeuner – Stands.
- 15 heures : Allocutions de Pierre PUJO et Jean-Philippe CHAUVIN.
- 17 heures : Cérémonie au monument dédié à tous les morts pour la France à Saint-Hilaire en Lignières. Apéritif et dîner.

* Participation aux frais : 15 euros. – Inscriptions au 01.40.39.92.06

Sur le front des lycées...

■ L'été arrivé, les lycéens frondeurs du printemps se sont égayés sur les plages : jamais de révolution pendant les vacances ! Fillon s'en est allé, Robien a reculé. Le noyau dur L.C.R.-Alternative libertaire a défendu avec quelque écho ses meneurs renvoyés devant les tribunaux. Les dirigeants de la F.I.D.L. et de l'U.N.L. qui ont péniblement obtenu leur bac s'apprêtent à s'inscrire à l'U.N.E.F. Rien de nouveau sous le soleil...

De petits pamphlets fleurissent dans les librairies "alternatives" et donnent la parole aux "révoltés" : « On est en train de faire marche arrière vis-à-vis de l'histoire. On regarde les médias qui parlent des rois et de la religion, c'est-à-dire du clergé et de la noblesse, et le peuple qui est dans la rue, on n'en parle pas. On nous raconte des sornettes sur la liberté, l'égalité, la fraternité, mais on est encore sous Louis XIV aujourd'hui. » (1) Vous apprécierez la profondeur de la réflexion !

Et puis il y a cette page de Ras l'front (2) s'inquiétant, photos et autocollants à l'appui, du retour remarqué des lycéens d'A.F. sur le terrain syn-

dical, via leur implication au sein de la Coordination autonome des lycées, digne héritière de l'U.N.L.A.C. de leurs anciens.

Malgré certains esprits grincheux et frileux qui refusent de comprendre que la place des lycéens royalistes est au cœur des débats de leur génération, c'est-à-dire dans la rue et non dans les salons, l'A.F.L. aura réussi cette année son pari : imposer une présence royaliste dans un débat sur l'avenir de l'enseignement qui est loin d'être fermé.

Pierre LAFARGE

- (1) : A tous ceux qui veulent fliquer les lycéens..., L'Insomniaque, 36 p., 1 euro.
- (2) : Ras l'front, n° 106, juin-juillet 2005.

Des étudiants d'Action française de province cherchent des locations à Paris durant la prochaine année universitaire. Faire toute proposition à Monique Lainé au 01 40 39.92.06.

C.R.A.F.
ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE
DÉLÉGUÉ AUX ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 ☐),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 ☐),
BIENFAITEURS (150 ☐)

LE MONDE ET LA VILLE

DÉCÈS

● Nous apprenons avec peine le décès de notre abonnée et amie de longue date, le 22 juin 2005 à la Résidence Hotelia de Perpignan, de M^{me} Armande PUJO, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Ses obsèques ont été célébrées le 24 juin en l'église Saint-Laurent de la Salanque suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Nous prions sa cousine, M^{me} Marcelle Arnaud, de Toulouse, d'agréer l'expression de notre vive sympathie.

Philippeville-EI Alia- Souviens-toi... (1955-2005)

Ce samedi 20 août, à 17 heures une messe sera célébrée en la chapelle de la Visitation (place Sainte-Claire, Vieux Nice) pour le repos de l'âme des quelque quatre-vingts victimes de la sauvage agression menée il y a cinquante ans de cela par le F.L.N. à la fois contre Philippeville et le proche centre minier d'EI Alia.

L'accès en voiture à la chapelle Sainte-Claire par les montées du vieux Nice étant aléatoire, il est conseillé de s'y rendre de préférence par le "Château" où il est possible de stationner. Les automobilistes de bonne volonté sont priés de se signaler au numéro 04.93.51.10.14 (répondeur).

Non « ...le fil n'est pas coupé » (Saint Augustin). ■

Les bureaux de
L'Action Française 2000
et du

Centre royaliste
d'Action française
seront fermés

**DU SAMEDI 6 AOÛT
AU LUNDI 15 AOÛT
2005.**

**Réouverture
MARDI 16 AOÛT.**

Notre nationalisme

Le NON au référendum du 29 mai dernier a procédé de désirs plus ou moins conscients d'un retour à la nation. Néanmoins il demeure, même chez les souverainistes déclarés, une réticence à se réclamer du nationalisme. Cette réserve provient essentiellement d'une méconnaissance des véritables fondements du nationalisme français et de confusions qu'il est urgent de dissiper.

La nation est une communauté historique et politique naturelle. Il serait dangereux pour ses membres de la remettre en cause, puisque ce serait se détacher du réel au profit d'utopies dont la construction européenne est le meilleur exemple.

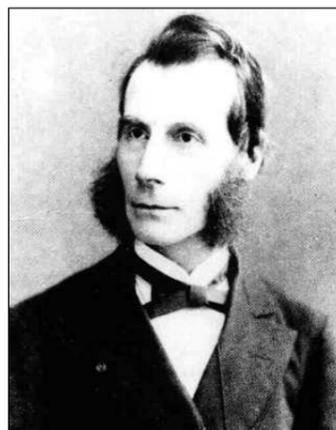
Il existe deux versions libérales du nationalisme, deux modes d'érection de la nation en individu : le *nationalisme jacobin*, qui postule l'égalité de toutes les nations et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, quelles qu'en soient les conséquences, fussent-elles les plus catastrophiques, le *nationalisme allemand* ensuite, qui est un impérialisme, un panisme (1) (le "pangermanisme"). Nous récusons ces deux formes d'expression nationale, qui portent en elles des germes pouvant se révéler désastreux.

Faux modèles

Il faut d'abord écarter le modèle allemand, la nation organiciste, fondée sur le sang et la culture, d'Herder et de Fichte (*Discours à la nation allemande*), qui est une vision forgée dans un objectif politique précis : le pangermanisme. Elle postule que les nations sont des individus puisque comme le résume Louis Dumont, « Herder transforme l'individualisme [...] au plan d'identités collectives ». L'Allemagne devient pour Fichte la seule vraie patrie (Heimat), le seul vrai peuple, destiné qu'il est à guider l'Humanité. Comme l'écrivait Maurras, qui refusait, lui, de défier la nation : « On a vu d'autres nations se décer-

ner le rang divin, une déesse Rome, une déesse France, une sainte Russie, se loger elles-mêmes dans la niche sacrée. Elles n'ont rien à voir avec l'apothéose, que dédia Fichte à la sienne, l'endemain d'Iéna, pendant qu'il y avait un gouverneur français à Berlin. Aucune nation n'aura prétendu comme celle-ci aux attributs exclusifs du Dieu unitaire et métaphysique, de l'absolu juif et chrétien ; seule, la mère Germanie aura survolé Olympe ou Walhalla pour s'asseoir au plus haut des cimes en se proclamant l'Identique au vrai, au beau et au bien. Ne parlons pas du Messianisme d'un peuple de Dieu, le modèle juif est encore dépassé, disons : le Peuple-Dieu ». On sait sur quelles conséquences terrifiantes et meurtrières ont débouché ces théories allemandes au XX^e siècle.

Notre nationalisme ne procède pas non plus, n'en déplaise à Jean de Viguierie, de la vision jacobine et abstraite de la nation-contrat, issue en droite ligne de Rousseau et de Siéyès, que rejoint Ernest Renan dans sa célèbre conférence *Qu'est-ce qu'une nation ?* (1882) lorsqu'il fait de la nation « un plébiscite de tous les jours ». Cette définition jacobine, volontariste et idéologique de la nation conduit là encore à une absolutisation dont s'est toujours gardée l'école contre-révolutionnaire.



Fustel de Coulanges (1830-1889)

Ces deux formes de nationalisme dévoyé s'accompagnent de principes destructeurs de l'ordre international : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le principe des nationalités, tant défendus par Napoléon III et qui furent si utiles à Hitler dans l'affaire des Sudètes. On en a encore récemment vu les conséquences dramatiques en Yougoslavie. Nous ne sommes pas égalitaristes, donc nous ne nous

par
Pierre LAFARGE

voilons pas la face : toutes les nations ne se valent pas et le fait que certaines n'accèdent pas à la souveraineté (comme dans l'empire austro-hongrois) peut éviter bien des malheurs à leurs propres membres.

Un État peut avoir des droits et des devoirs historiques sur des régions à fort particularisme. C'est le cas en France : Corse, Bretagne, Alsace... Parler de "nationalisme corse" est donc une aberration journalistique. Ce ne sont pas des nationalistes mais des séparatistes.

Synthèse maurrassienne

Le nationalisme de Maurras est issu, via la médiation de son ami Frédéric Amouretti (2), de la définition de la nation comme communauté politique formulée par l'historien Fustel de Coulanges (3) dans sa lettre à Mommsen d'octobre 1870, à l'occasion du débat sur l'appartenance nationale de l'Alsace : « Ce qui distingue les nations, ce n'est ni la race, ni la langue. Les hommes sentent dans leur cœur qu'ils sont un même peuple lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérances. Voilà ce qui fait la patrie. »

Une communauté politique, ne se décrète pas, elle se constate. Pour Maurras la nation constitue « le plus vaste des cercles communautaires qui soient, au temporel, solides et complets ». La nation est ici une communauté historique et politique naturelle. Il serait dangereux pour ses membres de la remettre en cause, puisque ce serait se détacher du réel au profit d'utopies dont la construction européenne est le meilleur exemple.

Pour Maurras, la nation demeure la voie d'accès privilégiée à l'universel : « Pour rêver à la monarchie universelle et pour s'élever jusqu'à la sphère métaphysique de la Cité de Dieu, Dante n'en est pas moins l'exact citoyen de Florence ; Sophocle l'Athénien et Sophocle l'universel ne sont pas deux figures contraires qui s'excluent mais bien le même personnage. Et ainsi de Goethe à Weimar, dans la mesure où ils atteignent le génie classique. »

Loin d'être un enfermement, l'enracinement national est une condition d'ouverture de l'homme au monde. Comment apprécier les autres cultures nationales si on ne connaît pas d'abord la sienne ? L'appartenance nationale est une, mais pas la seule, des identités constitutives de la personne humaine.

Accès à l'universel

La particularité du nationalisme maurrassien est d'avoir articulé nationalisme et royalisme en un "nationalisme intégral" c'est à dire à la nécessité pour la nation française de retrouver un régime monarchique seul garant à long terme, du salut public. Il a expliqué ce cheminement dans *Pour un jeune Français* (1949) : « La France, l'Unité française, Unité de quoi ? Unité de langue ? De bons Français, Al-



Charles Maurras (1868-1952)

saciens, Flamands, Bas-Bretons, Basques, Corses différaient de langue. La langue d'oc était une langue française, il y en avait au moins deux ! L'unité de langue nous manquait donc. Notre race était-elle une ? Moins encore, de toute évidence. La religion ? Non plus [...] Nous ne pouvions pas nous fier, comme l'aurait voulu Renan, à l'arbitraire de nos volontés conscientes : elles laissaient à la merci de reniements et de rupture la chose même qu'il s'agissait d'en préserver ; la plus forte habitude de la vie commune ne sauverait pas d'un divorce. Où donc placer une sauvegarde de l'Unité nationale qui rende compte de ses droits et de nos devoirs ? J'entrevois bien ce qui me satisfaisait mal. Notre longue fraternité pouvait ne pas sortir d'une cause unique comme

la langue, la race, la religion, mais résulter de la convergence de leurs accords successifs, capitalisés. Encore fallait-il trouver le principe de l'ordre de ces accords ! ». Ce principe, Maurras le trouvera dans le lent et acharné travail politique de nos rois, véritable matrice millénaire du fait national français.

« L'idée de nation n'est pas une "nuée" ; elle est la représentation, en terme abstraits, d'une forte réalité. La nation est le plus vaste des cercles communautaires qui soient (au temporel) solides et complets. Brisez-le, et vous dénudez l'individu. Il perdra toute sa défense, tous ses appuis, tout ses concours. »

Charles MAURRAS
L'Action française, 1901.

Maurras n'a eu de cesse de critiquer le *nationalitarisme* (terme forgé par René Johannet) c'est à dire le nationalisme offensif, expansionniste et idéologique. Son nationalisme reste exclusivement défensif. Jamais l'Action française n'a réclamé l'annexion de la Wallonie, de la Suisse romande ou du Val d'Aoste (ce qui nous distingue de certains souverainistes jacobins) ! Elle n'a en revanche jamais transigé sur la défense de nos départements et territoires d'Outre-mer, qu'un déjà long passé commun unit à la métropole.

Classique, politique, réaliste, notre nationalisme n'a pas à rougir de ses fondements. À nous, royalistes d'Action française, d'expliquer et de démontrer à nos camarades souverainistes qu'il est de salut public. La véritable restauration de la souveraineté française sera acquise lorsque l'héritier des Capétiens sera monté sur le trône, lorsque la monarchie sera à nouveau instaurée en France. ■

(1) Panisme : terme forgé par les géopoliticiens pour caractériser une volonté de rassemblement politique sur un critère identitaire fort : panarabisme, panslavisme, panturquisme...

(2) Frédéric Amouretti (1863-1903) fut le secrétaire de Fustel de Coulanges avant de rédiger avec Maurras la Déclaration des fédéralistes puis de collaborer à la Revue grise d'Action française.

(3) Sur Fustel et l'A.F. lire François Hartog, *Le XIX^e siècle et l'Histoire*. Le cas Fustel de Coulanges, PUF, 1988.